

# LE CONSEIL MUNICIPAL DE TILH 2016-2020

*Le Maire*



**Jean DARRASPEN**

*2ème Adjoint*

*1<sup>er</sup> Adjoint*



**Bernadette CAMPAGNE-IBARCQ**



**Henri VELLO**

*3ème Adjoint*



**Jean-Claude GRIHON**



**Jackie THOUANEL**



**Patrick SARRAUTE**



**Henry LALANNE**



**Jean-François COUTURE**



**Séverine DELMONT**



**Christine OBLE-LE CORRE**



**Jacques CASTERA**



**Arnaud DELEPIERRE**



**Mariannick TOURNIS**



**Bruno ALLAL**



**Jean BASTIAT**



**Le Conseil municipal de Tilh le 4 avril 2014 réuni sous le buste de Marianne**

## COMMISSIONS MUNICIPALES

	Finances	Appel d'offres	Voirie	Bâtiments	Fêtes, sport, culture	CCAS Aide sociale	Agriculture et calamités agricoles	Fleurissement	Cimetière
	8	7	8	7	5	4	6	6	3
Allal	Allal			Allal					
Bastiat			Bastiat	Bastiat					
Campagne	Campagne	Campagne			Campagne		Campagne	Campagne	
Castéra				Castéra				Castéra	Castéra
Couture					Couture				Couture
Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen	Darraspen
Delepierre			Delepierre				Delepierre		
Delmont	Delmont					Delmont	Delmont	Delmont	
Grihon	Grihon	Grihon	Grihon		Grihon		Grihon		
Lalanne		Lalanne	Lalanne	Lalanne			Lalanne		
Oble	Oble							Oble	
Sarraute			Sarraute		Sarraute				
Thouanel	Thouanel	Thouanel	Thouanel	Thouanel		Thouanel			
Tournis		Tournis		Tournis		Tournis		Tournis	
Vello	Vello	Vello	Vello			Vello			
	Responsable de commission			CCAS hors conseil municipal		Farbos Josette Lagelouze Annie Larrouture Marcel Saint Martin Renée			

## Le Mot du Maire

Nous espérons tous il y a un an, en ce début d'année 2016, ne pas revivre les terribles événements de 2015. Et pourtant, ce fut pire ! Magnanville, Nice, Saint Etienne de Rouvray, toujours plus de fanatisme, toujours plus d'aveuglement, toujours plus de massacres ! Il est peu probable que les services de sécurité éradiquent totalement ces actions, aussi devons-nous apprendre individuellement à être vigilants, et respecter les consignes de sécurité qui nous sont imposées par l'Etat, par l'intermédiaire de la Préfecture.

Je rappelle notamment que le « **stationnement à l'abord des écoles et des lieux pouvant accueillir des manifestations regroupant plus de 100 personnes (chez nous la salle polyvalente et l'église) est prohibé** ». Nous respectons scrupuleusement ces obligations de l'état d'urgence et de Vigipirate car même dans nos petits villages, nous pouvons être confrontés à un acte de terrorisme. L'objection que « certaines mairies ne suivent pas ces consignes » ne me fera pas changer d'avis quant à l'application stricte de ce qu'impose le Préfet.

Nous avons été obligés par la Préfecture de fusionner notre Communauté de communes de Pouillon avec celle du Pays d'Orthe. Nous avons fait bon cœur contre mauvaise fortune et y travaillons depuis septembre 2015. C'est un travail énorme qui va commencer à produire ses effets en 2017. De même, nous avons été amenés à étudier un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui se terminera dans les 2 ans qui viennent. Bernadette Campagne-Ibarcq, Henri Vello et moi-même y travaillons au sein de l'intercommunalité. **Jusqu'au 31 décembre 2019, la carte communale reste la seule applicable en termes d'urbanisme.** Donc, je recommande aux propriétaires de terrains actuellement constructibles, de les mettre en vente, ou bien de construire, dans ces 3 ans, car il est très probable que nous perdions beaucoup de surface constructible dans le PLUI (probablement plus de 50%). Ces surfaces redeviendront « zone agricole ». Les consignes de l'Etat sont strictes :

- diminuer la consommation de l'espace au profit de la construction,
- densifier les bourgs,
- éviter au maximum le « mitage » en zones rurales,
- construire prioritairement en raccordant au réseau d'assainissement collectif.

Des réunions publiques sur le PLUI auront lieu à partir de cette année 2017.

Un audit de plusieurs mois de la Cour Régionale des Comptes (pour la période 2012-2015) nous a crédité de la bonne gestion des finances communales, tant pour le mandat de JJ Carrau (2012-2013) que pour le mien (2014-2015), et a souligné l'insuffisance des ressources propres de la commune.

Localement, nous avons eu cette année plusieurs chantiers importants dans le village :

- 1-La mise en place de l'action « Zéro phyto » selon les recommandations nationales.
- 2-La réfection de la toiture et de l'étage de la vieille mairie, place St Vincent de Paul.
- 3-La réfection et mise aux normes « handicap » des allées du cimetière.

De plus nous avons continué à agrémenter le bourg par un fleurissement plus intense et innovant, sous la houlette de Bernadette Campagne-Ibarcq 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, et avec l'action efficace des cantonniers.

Quels sont nos objectifs et nos projets pour 2017 ?

En premier lieu, stabiliser les finances communales, car les compensations mises en place par l'Etat ne couvrent pas la baisse des dotations et l'augmentation des charges obligatoires (Nouvelles Activités Périscolaires), loin s'en faut !

En second lieu, poursuivre le travail avec le Conseil Départemental sur la réfection de la traversée du bourg et l'aménagement du carrefour « de Treignac ». Henri Vello, 2<sup>ème</sup> Maire-adjoint chargé de la voirie et moi-même, avons, le 7 novembre, participé à la réunion de présentation de l'APS (Avant-Projet Sommaire) et le Conseil municipal a entériné la proposition de continuer cette étude. Nous espérons pouvoir concrétiser ce chantier en 2017 pour entreprendre les travaux en 2018 ou 2019, selon le plan de financement possible.

En troisième lieu, favoriser, autant que faire se peut, l'implantation de jeunes couples sur notre commune, et notamment des artisans et des commerçants pour faire vivre notre village.

Nous avons pu aider à réimplanter une boulangerie-pâtisserie, avec un enfant du pays, Christophe Dubroca, et je crois que tout le monde ne peut que s'en féliciter et le remercier pour la qualité de ses produits. Son épouse, Anaïs, s'est installée comme assistante maternelle agréée et contribue ainsi à la vie du village.

Pour terminer, je souhaite à chacun de vous, une excellente année 2017, qui sera intense au plan politique, mais que j'espère plus calme quant à la sécurité.

Jean Darraspen  
30 janvier 2017

# SOMMAIRE

<b>LES COMMISSIONS MUNICIPALES</b>	p 02	<b>BIBLIOTHEQUE</b>	p 29
<b>LE MOT DU MAIRE</b>	p 03	<b>POMPIERS, URGENCE MEDICALE</b>	p 30
<b>SOMMAIRE</b>	p 04	<b>GENDARMERIE</b>	p 30
<b>Chapitre 1</b>		<b>PERCEPTION - TRESOR PUBLIC</b>	p 31
<b>ETAT CIVIL</b>		<b>TAXIS COMMUNAUTAIRES</b>	p 31
<b>1 / L'ETAT CIVIL 2016</b>	p 05	<b>AGENCE POSTALE</b>	p 31
<b>2 / L'ETAT CIVIL 2015 (rappel)</b>	p 06	<b>PAROISSE</b>	p 32
<b>Chapitre 2</b>		<b>MAIRIE</b>	p 32
<b>LES FINANCES LOCALES</b>	p 07	<b>BIBLIOTHEQUE</b>	p 33
-Tableau des annuités des emprunts	p 07	<b>CENTRE DE LOISIRS</b>	p 33
-Tableau des taux contributions directes	p 07	<b>GARDERIE</b>	p 33
-Etat des subventions aux Associations	p 08	<b>N.A.P.</b>	p 33
<b>Chapitre 3</b>		<b>CANTINE</b>	p 34
<b>LES DECISIONS DU CONSEIL</b>	p 08	<b>ECOLE</b>	p 34
<b>1 / FINANCES</b>	p 08	<b>RAMASSAGE SCOLAIRE</b>	p 34
<b>2 / TRAVAUX ET MATERIEL</b>	p 09	<b>ASSISTANTES MATERNELLES</b>	p 34
<b>3 / VOIRIE</b>	p 13	<b>POINT TRI</b>	p 34
<b>4 / ADMINISTRATION</b>	p 14	<b>DECHETTERIES</b>	p 35
<b>5 / FLEURISSEMENT</b>	p 15	<b>RAMASSAGE ORDURES MENAGERES</b>	p 35
<b>6 / PERSONNEL</b>	p 16	<b>ENEDIS (ex ERDF)</b>	p 35
<b>7 / SYNDICATS INTERCOMMUNAUX</b>	p 16	<b>SOGEDO</b>	p 35
<b>8 / SOCIAL ET CULTURE</b>	p 17	<b>URBANISME</b>	p 36
<b>9 / DIVERS</b>	p 18	<b>VOIRIE DEPARTEMENTALE</b>	p 36
<b>Chapitre 4</b>		<b>AIDE AUX PERSONNES AGEES</b>	p 36
<b>LA VIE DU VILLAGE</b>	p 19	<b>SERVICES MEDICAUX SOCIAUX</b>	p 37
<b>Chapitre 5</b>		<b>MEDECINS</b>	p 37
<b>LES ASSOCIATIONS</b>	p 23	<b>INFIRMIERES</b>	p 37
<b>1 / COMITE DES FETES</b>	p 23	<b>SERVICE SOCIAL POUILLON</b>	p 38
<b>2 / BIEN ETRE A TILH</b>	p 24	<b>SHIATSU</b>	p 38
<b>3 / BASKET ARRIGANS</b>	p 25	<b>PSYCHOPRATICIENNE</b>	p 38
<b>4 / ASSOCIATION PAROISSIALE</b>	p 27	<b>TARIFS COMMUNAUX</b>	p 38
<b>5 / LES TILHUTS</b>	p 27	<b>INSCRIPTION LISTES ELECTORALES</b>	p 39
<b>7 / APE DU RPI DES ARRIGANS</b>	p 28	<b>RECENSEMENT MILITAIRE</b>	p 39
<b>8 / FOYER DE LA JEUNESSE</b>	p 28	<b>MAITRES CHIENS DANGEREUX</b>	p 40
<b>Chapitre 6</b>		<b>ARTISANS, COMMERCANTS</b>	p 40
<b>DIVERS</b>	p 29	<b>ENTREPRISES</b>	p 40
		<b>SIETOM DE CHALOSSE</b>	p 41
		<b>FICHE DE CONTACT AVEC LA MAIRIE</b>	p 42

# Chapitre 1 – L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2016

## NAISSANCES

Le 27-001-2016 à Dax (40)	Mélina LADOUSSE
Le 13-02-2016 à Dax (40)	Milo, Lucas, Marie LAFONT
Le 26-05-2016 à Dax (40)	Mathis, Gaston CHRETIEN
Le 14-06-2016 à Pau (64)	Maël LAVIGNE-PALAQUER
Le 14-06-2016 à Pau (64)	Théo LAVIGNE-PALAQUER
Le 07-08-2016 à Dax (40)	Enis, Léon, Roméo DUSSARAT DEMORONT
Le 13-08-2016 à Pau (64)	Emma BRACOT
Le 27-09-2016 à Dax (40)	Emma LAMARQUE
Le 01-11-2016 à Dax (40)	Eléa TUQUOY

## MARIAGES à TILH

Le 13-02-2016	Jacqueline BORDUS et Bruno ALLAL
Le 14-05-2016	Fayrouz AMAR-SLIMANE et Florian MOLLIER
Le 06-08-2016	Floriane SAINT-GERMAIN et Vincent ROHMANN
Le 22-10-2016	Elisabeth CASSEN et Johan DELANNOY
Le 17-12-2016	Ghislane LARIZI et Frédéric GATAULT

## MARIAGES hors TILH

Le 23-07-2016 à Pomarez (40)	Emilie LAHET et David PUYO
Le 27-08-2016 à Ossages (40)	Amandine TASTET et Sylvain CANTAU
Le 27-08-2016 à Estibeaux	Sonia SOUQUES et Fabien VIDAUCOSTE
Le 24-09-2016 à Dax (40)	Emmanuelle HOARAU et Benoît LATASTE

## DECES hors TILH

Le 04-04-2016 à Dax (40)	Joseph GUILLENTEGUY
Le 10-04-2016 à Cambo (64)	Philippe DUFOURCQ
Le 29-08-2016 à Dax (40)	Françoise HOURCQ née DUBROCA

# RAPPEL – L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2015 rectifié

## NAISSANCES

Le 17-04-2015 à Pau (64) Nolan SAN MIGUEL  
Le 17-08-2015 à Dax (40) Clément, Louis LABAIG

## MARIAGES à TILH

Le 04-07-2015 Anaïs MARLIAC et Christophe DUBROCA  
Le 08-08-2015 Edith CASSEN et Lionel, René METZGER  
Le 08-08-2015 Christelle BELLEGARDE et Frédéric, Philippe LARTIGUET  
Le 29-08-2015 Amandine BILLIA et Aurélien TASTET  
Le 03-09-2015 Audrey DUFOURG et Marc MENSAN  
Le 14-11-2015 Isabelle, Emilienne, Monique LE SAULNIER et Laurent, Pierre, Louis GRAUBY

## MARIAGES hors TILH

Le 16-05-2015 à Lacrabe (40) Delphine FORTIN et Stéphane CASIMIRO  
Le 18-07-2015 à Habas (40) Julie LALANNE et Thomas GUILLENTEGUY  
Le 22-08-2015 à Pomarez (40) Sandra Thérèse SEGAS et Tanguy Hugues Louis OSSOLA  
Le 19-09-2015 à Moncayolles (64) Aurélie SAHORES et Baptiste BRACOT

## DECES à TILH

Le 29-07-2015 Marie PEDUCASSE veuve PEDUCASSE  
Le 15-11-2015 Robert, Jean BAILLY

## DECES hors TILH

Le 22-02-2015 à Orthez (64) Jacques NAPIAS (transcription le 27-02-2015)  
Le 19-03-2015 à Orthez (64) Henri, Louis REICHERT (transcription le 24-03-2015)  
Le 30-04-2015 à Dax (40) Maurice (Hubert) FARBOS (transcription le 13-05-2015)  
Le 25-05-2015 à Orthez (64) Jeanne DARRIGAND, veuve CAMPISTRON (transcription le 01-06-2015)  
Le 21-05-2015 à Pau (64) Bernard BIDORET (transcription le 01-06-2015)  
Le 08-06-2015 à Villeneuve s/Lot(47) Jean, Claude DARRASPEN  
Le 13-06-2015 à Dax (40) Michel, Pierre DUCOURNAU (transcription le 24-06-2015)  
Le 24-08-2015 à Orthez (64) Anne-Marie SARRAMEIGNA  
Le 19-10-2015 à Orthez (64) Pierre-André LASSALLE (transcription le 22-10-2015)  
Le 09-11-2015 à Sartrouville (78) Paulette LASSEGUE  
Le 29-10-2015 à Dax (40) Gaston LIVRAN (transcription le 13-11-2015)  
Le 19-11-2015 à Dax (40) Céline LARRERE, veuve LACRASTE

## Chapitre 2 - LES FINANCES LOCALES

### TABLEAU DES ANNUITES DES EMPRUNTS 2015-2020

EMPRUNTS	Durée	Fin	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Mise aux normes salle polyvalente	15	2 016	3 457	0	0	0	0	0	0
Arènes, maison Crabos, toilettes	15	2 018	7 277	7 277	7 277	0	0	0	0
EPFL (Lur berri)	5	2 018			14 000	0	0	0	0
Maysonnave 1, cimetière, etc	15	2 021	19 020	19 020	19 020	19 020	19 020	19 020	0
Maysonnave 2	25	2 032	13 957	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
Divers 2009	15	2 024	5 219	5 219	5 219	5 219	5 219	5 219	5 219
Nouvelle mairie 1	15	2 027	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640	6 640
Nouvelle mairie 2	15	2 027	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945	4 945
Vieille mairie et allées cimetière	10	2 025	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370	6 370
Crédit relais	2	2 015	516	40 258	0	0	0	0	0
<b>Total</b>			<b>67 401</b>	<b>97 729</b>	<b>77 471</b>	<b>56 194</b>	<b>56 194</b>	<b>56 194</b>	<b>37 174</b>

### TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

LIBELLES	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux	Bases	Taux	Produit attendu (€)
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2016	2016
Taxe d'habitation	12,48%	12,48%	12,48%	12,48%	12,48%	13,11 %	611 900	13,11%	80 220
Taxe sur le foncier bâti	13,23%	13,23%	13,23%	13,23%	13,23%	13,89 %	443 900	13,89%	61 658
Taxe sur le foncier non bâti	50,62%	50,62%	50,62%	50,62%	50,62%	53,16 %	69 000	53,16%	36 680
<b>Total</b>									<b>178 858</b>



## SUBVENTIONS 2016 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE

(Article 6574)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir les subventions en 2016 au niveau de 2015 malgré la baisse des dotations de l'Etat. Malheureusement, nous avons toujours besoin des Restos du Cœur et de la Banque alimentaire pour des personnes de notre commune.

ACCA de Tilh :	235 €
ADOT France :	35 €
AFM myopathie délégation :	50 €
Amicale des sapeurs-pompiers :	85 €
Anciens combattants des Landes :	40 €
APLI :	850 €
Association familiale :	330 €
Association non-voyants :	50 €
Association paralysés de France :	50 €
Association parents d'élèves :	85 €
Association veuves civiles :	50 €
Basket Arrigans :	4 636 €
Club course landaise :	3 500 €
Comité départemental tourisme :	50 €
Foyer de la jeunesse :	85 €
Gaule puyolaise Habas :	35 €
Group <sup>t</sup> développement agricole :	0 €
Harmonie Pomarez :	150 €
La source :	50 €
Ligue contre le cancer Landes :	55 €
Lous Tilhuts :	85 €
Mutuelle agents du trésor :	10 €
PACT des Landes :	70 €
Restos du cœur :	41 €
Sclérose en plaques :	50 €
Secours catholique :	130 €
Vaincre la Mucoviscidose :	35 €
Yoga :	80 €
<b>TOTAL :</b>	<b>10 157 €</b>



## PARTICIPATIONS 2016 AUX ORGANISMES DE REGROUPE- MENT

(Article 6554, 1&2)

SIVU DES ARRIGANS :	48 406 €
SYDEC (assainissement collectif) :	22 241 €
ALPI :	3 590 €
ADACL :	1 000 €
SPA DU MARSAN :	800 €
CAUE :	100 €
CNAS :	32 €
CDG :	1 800 €
CCAS Banque alimentaire :	200 €
Bassin versant des Luys	1 560 €
Ad'Ap (AML)	100 €
Office du tourisme	766 €
<b>TOTAL :</b>	<b>80 595 €</b>

## Chapitre 3 – LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 1-FINANCES EXERCICE 2015

### COMPTE ADMINISTRATIF

Le 11 février 2016 le Conseil approuve à l'unanimité le Compte administratif 2015 de la commune et arrête ainsi les comptes :

#### **Investissement :**

<b><u>Dépenses :</u></b>	
Prévu :	436 529.00
Réalisé :	371 765.16
Reste à réaliser :	26 310.00

<b><u>Recettes :</u></b>	
Prévu :	436 529.00
Réalisé :	356 718.40
Reste à réaliser :	3 962.00

#### **Fonctionnement :**

<b><u>Dépenses :</u></b>	
Prévu :	550 525.00
Réalisé :	604 359.71
Reste à réaliser :	0.00

<b><u>Recettes :</u></b>	
Prévu :	550 525.00
Réalisé :	672 251.37
Reste à réaliser :	0.00

### **RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015 :**

Déficit d'investissement :	-15 046.76
Excédent de fonctionnement :	67 891.66

<b>Excédent global 2015 :</b>	<b>52 844.90</b>
-------------------------------	------------------



## COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le 11 février 2016, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de gestion 2015 de la commune.

### AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le 11-2016, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Résultat d'exploitation excédent :	67 891.66
Affectation en réserve (1068) :	60 000.00
Résultat reporté en fonctionnement :	7 891.66
Déficit d'investissement reporté 001:	-15 046.76

### DECISIONS MODIFICATIVES

4 demandes de décisions modificatives en investissement et en fonctionnement ont été entérinées.

## EXERCICE 2016

### VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

Le 1<sup>er</sup> avril 2016, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le taux des 3 taxes locales à leur niveau de 2015. C'est un effort important dans la gestion communale, compte-tenu de la baisse continue des dotations et autres subventions que nos municipalités subissent depuis 3 ans.

Taxe d'habitation :	13.11 %
Taxe sur les propriétés bâties :	13.89 %
Taxe sur les propriétés non bâties :	53.16 %

Le produit fiscal attendu est de : **178 858.00 €**

### BUDGET PRIMITIF 2016

Le 1-04-2016, le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif en tentant de réduire, là où c'est possible, les frais de fonctionnement de façon drastique.

### FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

Le 1<sup>er</sup> avril 2016, le Conseil décide de présenter pour l'obtention du F.E.C. les dépenses prévisionnelles d'investissement TTC suivantes :

-Récupération de 60 tombes	10 980.00 €
-Remplacement fenêtres AR cantine	1 452.00 €
-Réfection étage et toiture vieille mairie	36 635.00 €
-Remplacement alarme incendie école	807.00 €
-Carrelage toilettes école	500.00 €
-Réfection sanitaires	1 500.00 €
-Remplacement clins toilettes	1 200.00 €

**-TOTAL : 53 074.00 €**

## COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le 16 février 2017 Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2016 de la commune.

### COMPTE ADMINISTRATIF

Le 16 février 2017 Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2016 de la commune, et arrête ainsi les comptes :

#### Investissement :

#### Dépenses :

Prévu :	217 676.00
Réalisé :	160 514.47
Reste à réaliser :	55 110.00

#### Recettes :

Prévu :	217 676.00
---------	------------

Réalisé :	136 975.41
Reste à réaliser :	16 302.00

#### Fonctionnement :

#### Dépenses :

Prévu :	554 239.00
Réalisé :	481 139.58
Reste à réaliser :	0.00

#### Recettes :

Prévu :	554 239.00
Réalisé :	563 321.79
Reste à réaliser :	0.00

## RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE

### 2016 :

Déficit d'investissement :	-23 539.06
Excédent de fonctionnement :	82 182.21

**Excédent global 2016: 58 643.15**



## 2-TRAVAUX ET MATERIEL

### EMBELLISSEMENT DU BOURG

Selon le choix fait par le Conseil municipal en 2014, la commune continue à chercher à embellir le bourg, afin de rendre le village plus attractif. Après avoir initié la mise en peinture de divers bâtiments, tout au moins au niveau des menuiseries, des couleurs vives sont apparues ici et là. Des façades gaies, dont les menuiseries rouges, bleues, vertes, marron attirent l'œil et la sympathie du visiteur, des bancs publics de couleur sont apparus depuis 3 ans.



## **MAIRIE 1791 : RAPPEL HISTORIQUE**

Ce bâtiment, érigé en 1791-1792 à la demande du gouvernement de la Révolution et reconstruit en 1833-1834, s'appelait alors « Maison commune ». Il fut construit sous le mandat d'Alexandre Latappy et se composait au rez de chaussée d'une halle destinée au marché hebdomadaire du jeudi (autorisé par lettre patente de Louis XVI le 17 septembre 1792), et à l'étage de la chambre de l'instituteur, d'un bureau pour le Maire et d'une salle du Conseil.



Il fut nommé ensuite « Hôtel de ville » comme en témoigne cette carte du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

## **MAIRIE 1791 : TRAVAUX**

Ayant constaté le très mauvais état de la toiture, nous avons décidé de sa réfection, hors charpente qui, elle, ne le nécessitait pas. Et comme le 1<sup>er</sup> étage (ancienne salle du Conseil) servait de dépotoir, nous avons entrepris de le vider et le restaurer pour servir de salle de réunion d'appoint.



Divers devis ont été demandés pour monter le dossier de financement. Après lancement de l'appel d'offres, le Conseil a choisi les entreprises les mieux disantes. Ce sont : SAS Barrère (Grenade) pour la couverture et zinguerie, SARL W.D. Menuiseries pour les fenêtres et porte, Bruno Isolation pour l'isolation et les doublages, Couleurs Renov' pour la peinture et le parquet, Ch. Dupouy pour l'électricité et le chauffage. La couverture est faite en tuiles Poudenx Océane « paysage » sur un litelage neuf et un écran sous toiture. Les dalles ont été changées et des dauphins en fonte installés. A l'intérieur, la porte d'entrée au 1<sup>er</sup> étage est remplacée, de même que les fenêtres que l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a imposées en bois, et de

forme identique aux anciennes. Plafond et murs ont été isolés et doublés. L'électricité a été entièrement refaite et sécurisée, ainsi que l'éclairage. Le chauffage est assuré par des convecteurs. Le parquet a été poncé et vitrifié, et les murs peints. L'ensemble est revenu à 30 130 € HT et nous avons obtenu une subvention de l'Etat (DETR) de 40%, soit 12 052 €. Ces travaux ont été réalisés avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

## **CIMETIERE**

Comme nous l'avions annoncé en début d'année sur le précédent bulletin municipal, le tarif des concessions au cimetière est passé à 40 € le m<sup>2</sup>. Les modules sont standardisés à 1 m x 2,50 m = 2,50 m<sup>2</sup>, soit 2 m x 2,50 m = 5,00 m<sup>2</sup>, soit 3 m x 2,50 m = 7,50 m<sup>2</sup>. Ces modules correspondent à 1, 2 ou 3 places en largeur.

Dans le cadre de l'adaptabilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, nous avons fait faire les allées en enrobé et en avons profité pour réaligner certaines tombes anciennes, avec l'accord des familles.



Les allées et les carrefours ont été élargis et les croisements arrondis, pour faciliter le passage des camions de marbriers et le tracteur municipal. Cela évitera qu'un camion ne roule sur une pierre tombale comme cela est déjà arrivé ! L'ensemble du cimetière commence à être en meilleur état visuel et plus ordonné. Les 2 cyprès, malades, ont été abattus.

Le portail a été réparé et bénéficie d'une serrure neuve. L'escalier a été restauré par Eric Dizabeau.



Le panneau ci-après a été apposé sur le portail ; il porte les indications à respecter :

## **CIMETIERE de TILH**

**OUVERT de 8 h à 18 h**

**ENTREE INTERDITE A TOUT  
VEHICULE PARTICULIER**

**PROFESSIONNELS :  
LARGEUR MAXI**

**VEHICULES : 2.10 ml**

**Pour toute demande particulière, s'adresser à la Mairie**

### **IMMEUBLE CRABOS**

La commission bâtiments s'est déplacée dans la maison « Crabos » et a vérifié le délabrement complet de cette maison, en état de péril ; la décision est prise de démolir cette ruine dès que possible.



Mais la mitoyenneté avec la maison « Amédé » pose un grave problème : le mur mitoyen qui est le 4<sup>ème</sup> mur de la maison « Crabos » sert d'appui et de fermeture à la maison « Amédé » qui n'a que 3 murs au 1<sup>er</sup> étage. Ainsi, nous restons responsables de la solidité de la maison « Amédé », même après démolition de notre immeuble qui nécessite un constat préalable d'huissier, la nomination d'un Maître d'œuvre afin que nous soyons couverts par notre assurance, le découpage des murs de façade AV et AR à 50 cm du mur mitoyen, la démolition avec une pelle à grappin de la maison « Crabos », la consolidation du mur mitoyen. Bref le montant de ce travail s'élève à environ 18 000 € HT, hors aménagement ultérieur de la place dégagée.

### **POSTE DE TELEVISION**



Sur proposition de Jean-Claude Grihon, Jacky Thouanel a étudié l'achat d'un poste de télévision grand

écran. La Commune l'a installé dans la salle des associations. Il sert à la fois à voir des émissions, visionner des CD, ou relayer un ordinateur pour diverses réunions.

### **IMMEUBLE LE MARQUIS**

La balustrade AR a été refaite en maçonnerie par les cantonniers.



Le Conseil a entériné la proposition de la commission bâtiments d'installer des double-vitrages aux fenêtres des appartements du 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble. Ensuite il a fallu remplacer 2 fenêtres à l'arrière par des fenêtres neuves.



Cette maison a reçu la mairie de 1989 à 2012.

### **SALLE POLYVALENTE**

L'avent arrière de la salle polyvalente a été élargi. Des bénévoles, ainsi que les cantonniers, ont construit cet élargissement à moindre frais : les tôles et poutres ont été fournies gratuitement. Ainsi les repas des fêtes seront plus faciles à préparer.



## **BATIMENT INTERCOMMUNAL**

La Communauté de communes de Pouillon a acheté un bâtiment industriel à Pouillon pour une somme relativement modique. Ce bâtiment va recevoir la Banque alimentaire d'une part et le Secours catholique d'autre part, dans un premier temps. (Sur environ le 1/4 de sa surface). Pour soulager les finances intercommunales, toutes les communes ont fourni des heures de cantonnier gratuitement, selon les spécialités de chacun, de façon à restaurer et aménager cette partie de bâtiment destinée à des organisations caritatives. Dans ce contexte, et s'agissant d'associations à but social pour personnes en difficulté, le maître d'œuvre, Yves Camiade, a travaillé aussi gracieusement.

## **ARENES (COUVERTURE)**

Le 28 avril, J.C.Grihon propose au Conseil de faire étudier la couverture des arènes par une société spécialisée dans la construction de bâtiments à couverture photovoltaïque. Cette couverture ne coûterait rien à la commune, puisque payée par ladite société qui vendrait l'électricité à ERDF, (Comme pour les hangars agricoles). Le Conseil décide de faire faire une étude à la société SOLTEA.



Le 8 septembre, Le Conseil est informé de l'impossibilité technique et financière de réaliser un tel ouvrage, par la société consultée. (Surface trop petite, raccordement au transformateur trop loin, rachat d'électricité à un prix trop bas).

## **ARENES (LOGES)**



La section « Courses » du Comité des fêtes propose de construire 4 loges de plus aux arènes. Ceci afin de pérenniser l'agrément pour le challenge Landes-Béarn. Une équipe d'une douzaine de courageux bénévoles :

Michel Campistron, Pierre Bastiat, Jean Claude Grihon, Jean Bastiat, Henri Vello, Jean François Couture, Eric Brana, Daniel Laborde, Frédéric Vello, aidés par Eric Dizabeau, s'est attelée à la tâche. Ils ont très bien travaillé, à la satisfaction de tous : merci à vous !

La commune a pris en charge les 2912.17 € HT de fournitures.

Ils ont en outre déplacé et consolidé 2 talenquères et réparé la pitringle, en changeant les tablettes. Une autre tablette a été rajoutée sur le côté droit pour les journalistes et photographes.



## **BROYEUR**

La municipalité a décidé de participer à un achat groupé d'un broyeur à végétaux, avec les communes de Mouscardès, Ossages et Habas. Cet appareil nous permettra d'être approvisionnés en broyat, nécessaire à limiter l'arrosage des plantations ainsi que leur désherbage. Dès confirmation des subventions prévues, l'achat sera concrétisé.



## **3-VOIRIE**

### **TRAVERSEE DU BOURG**

Comme annoncé sur le précédent Bulletin n°40, la réfection de la traversée du bourg est à l'étude. L'Avant-Projet Sommaire (APS) nous a été présenté le 7 novembre ainsi qu'une première approche du montant global des travaux. Il y a lieu d'abord de confectionner un réseau pluvial (qui n'existe pas), puis de décaisser la chaussée, par endroits de 30 à 50 cm, de refaire un corps de chaussée. Il faut ensuite aménager les trottoirs de façon à ce que l'un au moins réponde à l'adaptabilité à la circulation des personnes à mobilité réduite.

Il ressort de cette pré-étude que le Conseil Départemental assume gratuitement l'étude et l'accompagnement de la mairie pour la rédaction des marchés et leur suivi, en assurant la maîtrise d'œuvre. Il prend aussi à sa charge la bande de roulement (l'enrobé). La commune investira dans le décaissement de la chaussée et son ré-empierrement, les aménagements (trottoirs, etc.).



La décision de faire ces travaux dépendra des financements que nous pourrions obtenir en cette période de disette budgétaire !

### **COTE DE CACHAOU**



Sur la route de Pomarez (RD 370), le fossé côté Cachau (en descendant côté droit) étant dangereux de

par l'absence d'accotement, le Conseil décide de le buser sur 50 ml. Compte-tenu de l'ensemble des câbles passant sous le fossé (téléphone, électricité) nous avons fait appel à une entreprise.

Les Ets Bautiaa ont réalisé ces travaux qui sécurisent cette portion de route départementale, mais en agglomération, donc de notre ressort.

Quand nos finances nous le permettront, nous prolongerons le busage sur 50 ml supplémentaires.

### **ELAGAGE PLACE DU FRONTON**



Les platanes de cette place, très hauts, (plus de 32 m), devenaient dangereux et diverses branches avaient cassé sous des vents violents.

Le Conseil décide de les faire élaguer, sans les rabattre trop pour conserver l'ombre qu'ils fournissent l'été. Après consultation de 3 entreprises, nous retenons les Ets Parnaut, de Cassen. Ils interviennent en octobre. La sécurité des personnes et des voitures se trouve ainsi rétablie.

### **ELAGAGE AU CIMETIERE**



Après avoir constaté le mauvais état des 2 cyprès du cimetière, malades, et qu'en outre ils poussaient en biais, déstabilisant le mur de clôture, nous avons pris la décision de les abattre. Nous planterons ultérieurement d'autres arbres, d'une autre espèce, de telle manière qu'ils ne fassent courir aucun risque au mur de façade.

### **CHEMIN DE LAGRAULET**

Ce chemin, en très mauvais état, a été réparé et bitumé en bicouche dans le cadre des travaux pris en charge par la Communauté de communes.

L'entretien des voies communales est notre souci constant, malgré un budget intercommunal contraint.

## **4-ADMINISTRATION**

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Madame le Préfet nous a « incités » (!) en 2015 à fusionner notre Communauté de communes avec celle de Peyrehorade. Dont acte. Plutôt que de mener un combat d'arrière-garde, le Conseil municipal, dans sa séance du 12 janvier a donc donné un avis positif pour le Schéma Départemental de Cohérence Intercommunale (SDCI), qui entérinait cette fusion. Nous sommes donc maintenant 24 communes et regroupons près de 25 000 habitants sur un territoire qui va de Pey et Orist à Tilh. La Communauté de communes après fusion a été officiellement installée le 14 janvier 2017 et prend le nom de:

#### ***Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans.***

Elle est organisée comme suit :

Président : **Pierre DUCARRE** (Hastingsues)  
1<sup>er</sup> Vice Président : **Jean Marc LESCOUTE** (Gaas)  
2<sup>ème</sup> Vice Président : **Bernard DUPONT** (Labatut)  
3<sup>ème</sup> Vice Président : **Bernard MAGESCAS** (Misson)  
4<sup>ème</sup> Vice Président : **Serge LASSERRE** (Oeyregave)  
5<sup>ème</sup> Vice Président : **Henriette DUPRE** (Habas)  
6<sup>ème</sup> Vice Président : **Thierry GUILLOT** (les St Lon)  
7<sup>ème</sup> Vice Président : **Dany BEROT** (Estibeaux)

### **CANTINE SCOLAIRE : CAMBRIOLAGE**

La cantine municipale a fait l'objet d'un cambriolage en ce début d'année 2016 pendant le week-end du 10 janvier. Plainte a été déposée dès le lundi matin auprès de la brigade de Pouillon.



Suite à une enquête rondement menée par la Gendarmerie, 3 jours après le voleur était retrouvé et la quasi-totalité des aliments dérobés ainsi que la totalité des produits d'entretien nous était restituée. Bravo les Gendarmes ! Le voleur, habitant de Habas, a été condamné lors d'une audience au Tribunal de Dax au mois de juin, en présence du Maire, dûment convoqué.



### **AD'AP**

Sous ce sigle abscons se cache la loi d'adaptabilité des lieux publics aux **personnes handicapées**. Le 1<sup>er</sup> fé-

vrier, le Conseil a délibéré à l'unanimité pour adhérer à la cellule « accessibilité » du CDG ainsi qu'au groupement de commandes correspondant, afin d'établir un audit de notre village. Cette analyse a été faite par la société SODIA-ARCALIA le 17 août. Le montant global des travaux à réaliser est estimé à 109 900,00 € HT ! Inutile de préciser que nous ferons le maximum de travaux par nous-mêmes. Le coût des allées du cimetière est inclus dans ce montant et donc déjà payé. J'ai demandé et obtenu des dérogations pour le 1<sup>er</sup> étage de la vieille mairie, l'église, les arènes. Petit à petit, nous faisons ce qui est possible avec les cantonniers.



### **GARDERIE PERISCOLAIRE**

Comme nous l'avons annoncé sur le bulletin n°40, le tarif horaire de la garderie, sur proposition du SIVU, est passé au 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 0,85 € / h.



### **ORGANIGRAMME MAIRIE**

Conformément à la loi, nous avons produit au Centre de Gestion des Landes (CDG), un organigramme fonctionnel de la Commune de Tilh, voté par le Conseil municipal le 12 janvier.

### **CINEMA DE PLEIN AIR**

Afin de sécuriser le Comité des fêtes sur la séance de Cinéma en plein air, le Conseil décide d'assurer, si besoin était, 50% du déficit de cette manifestation. Cette décision est exceptionnelle.

### **DEMISSION 1<sup>er</sup> ADJOINT**

Le 15 avril, Madame le Préfet informait officiellement le Maire qu'elle venait d'accepter la démission de M. Jacques Thouanel de la fonction de 1<sup>er</sup> maire-adjoint, pour difficulté de compatibilité de gestion d'emploi du temps, personnel et municipal. Jacky Thouanel reste toutefois conseiller municipal et délégué aux organismes extérieurs tels que Sydec par exemple. Le Conseil décide majoritairement de poursuivre la mandature à 3 adjoints. Le changement de rang est donc automatique et ainsi deviennent :

1<sup>er</sup> Maire-adjoint : M<sup>me</sup> B. Campagne-Ibarcq  
2<sup>ème</sup> Maire-adjoint : M. H. Vello  
3<sup>ème</sup> Maire-adjoint : M. J.C. Grihon

### **DEFENSE DES COMMUNES**

Le Maire présente une motion, adressée au Président de la République, attirant son attention sur le devenir des communes rurales et demandant l'abrogation de la loi NOTRe, loi considérée par l'Association des Maires Ruraux comme « *Ruralicide* » : le Conseil la vote à l'unanimité.

### **5-FLEURISSEMENT**

#### **TILH, ZERO PHYTO**

La municipalité a suivi les recommandations de l'Etat en décidant de devenir une commune « Zéro phyto » dès janvier 2016. L'obligation légale n'est qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, mais nous avons pris un an d'avance pour nous roder à ces nouvelles pratiques.



L'utilisation du désherbeur thermique acquis en 2015, l'utilisation plus intensive du roto fil, nous permettent de contenir la plupart des mauvaises herbes. Mais il va falloir s'habituer à laisser de ci de là des repousses qui concourent à la biodiversité, car

**l'utilisation de désherbants chimiques est désormais rigoureusement interdite.**

Un plan communal de désherbage a été élaboré avec les cantonniers. Le suivi se fait avec un cahier d'interventions mis à jour quotidiennement, précisant les moyens utilisés. Il peut faire l'objet de contrôles de l'Administration.

Au cimetière, chacun devra, dans la mesure de ses possibilités physiques, arracher les quelques herbes folles qui poussent contre sa sépulture car les cantonniers ne pourront pas, à la main, faire la totalité des intervalles entre les tombes.

Ces petites contraintes sont destinées à ce que notre environnement ne continue plus à être pollué,

#### **VILLAGES FLEURIS**

Dans le cadre de l'embellissement du bourg, B. Campagne-Ibarcq propose de concourir au challenge « Villages fleuris ». Le Conseil accepte à l'unanimité. La commission vient visiter le village le 22-06-2016. Les critères retenus sont, outre les fleurs, le désherbage écologique, l'entretien des espaces par l'utilisation de l'herbe fauchée, la confection de « lasagnes », la mise en place de jachères fleuries... Une lasagne a été confectionnée sur le terrain Maysonnave, à côté du *bros*. Cette technique, très facile à mettre en œuvre, est très peu consommatrice d'eau et ne nécessite pas de labourage ni binage préalables. Un panneau explicatif a été planté à côté pour renseigner les éventuels adeptes de ce mode de culture.



B. Campagne a poursuivi le fleurissement par diverses jardinières aux couleurs chatoyantes, des bacs faits dans des demi-barriques peintes en bleu Fontarrabie sont venus agrémenter le porche de l'église.



Diverses espèces ont été plantées pour compléter les géraniums, tels que *dipladenia*, verveines et autres fleurs très jolies.



Le *bros*, très fleuri, est une invite à l'entrée dans le village. Il a provoqué l'envie de multiples personnes qui se

sont arrêtées pour l'admirer, le photographe et probablement inciter d'autres mairies à la même chose.

Au Concours, 2 prix nous ont été remis le 27-01-2017 :

**-Prix d'encouragement à l'amélioration du cadre de vie :**



**-Prix spécial pour la Préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement :**



Ces récompenses ont été reçues par Bernadette Campaigne-Ibarcq et Eric Dizabeau.

*(Photos sebastien-zambon-dpt40)*

Toutes nos félicitations aux lauréats !

## **6-PERSONNEL**

### **GARDERIE**

Nathalie Beauquin a été embauchée par l'intermédiaire du service de remplacement du Centre de Gestion des Landes pour seconder Laure Tastet au moment du repas des enfants, ainsi que pour remplacer Sophie Admirat (démissionnaire), à la garderie et aux NAP.



## **CONTRATS CNP**

Le Conseil a renouvelé les contrats annuels des affiliations à l'IRCANTEC et à la CNRACL des divers salariés.

## **PERSONNEL**

Sur proposition du Maire, les divers taux d'avancement de grade et de promotion ont été entérinés par le Conseil, à l'unanimité.

### **CONTRAT CATHERINE SEIGNE**

Le Maire a accordé, sur sa demande, à Catherine Seigné, une prolongation de sa mise en disponibilité d'un an. Dans le cadre de la compression des frais de fonctionnement, Catherine n'a pas été remplacée.

### **NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES**

Les NAP ont donné satisfaction aux parents d'élèves, car les enfants sont toujours contents d'y participer. Le Maire, devant la charge financière résiduelle, a demandé une subvention à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cette subvention est conditionnée par l'obtention, par une animatrice, du BAFD. Cet examen fait suite à un stage de 10 jours effectué à Biarritz par Edith Metzger en novembre. Ayant été reçue, elle fera 2 autres stages de 2 semaines dans les 2 prochaines années. Ainsi, avec cet investissement, la commune pourra prétendre à une aide de la CAF.



## **7-SYNDICATS INTERCOMMUNAU**

### **SIETOM DE CHALOSSE**

Après une amélioration significative en 2015, un certain relâchement a été observé dans la gestion individuelle des déchets. Pourtant il est essentiel de continuer notre effort pour préserver, chacun à notre niveau, notre environnement, donc notre planète. De plus, **les déchets triés sont valorisés par transformation** (plastiques, verre, papier) **ou par utilisation directe comme combustible d'usine** (déchets verts).

**De plus, le SIETOM soutient financièrement la LIGUE CONTRE LE CANCER grâce à la valorisation du verre.**

Mais il y a encore trop d'incivilités à déplorer : du verre dans les sacs poubelle, au risque de blesser les ouvriers qui font le ramassage ; du verre au pied des conteneurs de tri, alors qu'il faut 2 minutes pour les mettre dans le conteneur correspondant ; de même du papier en tas, par terre, tels que prospectus et autres journaux, et ces jours-ci, un réfrigérateur ! *(photo ci-après)*

Pourtant il ne faut pas faire un grand effort pour jeter dans l'alvéole idoine, ce qu'on apporte au tri !



## 8-SOCIAL ET CULTURE

### EXPOSITION du 11 NOVEMBRE

Les personnes présentes à la cérémonie au Monument aux morts se sont rendues ensuite sur le site de l'exposition dédiée à ces soldats Morts pour la France.



Ce travail, a été magistralement élaboré par M. Alain Lasserre, passionné par l'histoire de la Grande Guerre. Beaucoup de familles découvrent la trace d'aïeux disparus, la photo de leur sépulture dans la zone des armées. Certains ont fait la connaissance de parties de leur famille perdues de vue, et retrouvées au hasard de cette manifestation. Alain Lasserre a accompli un périple de 3700 kms afin de retrouver, d'identifier et de photographier la tombe recherchée. Travail de bénédictin récompensé par la satisfaction des descendants, venus de plusieurs communes avoisinantes admirer ces planches et échanger, souvent longuement, avec notre historien chalossais.



L'exposition était agrémentée d'un magnifique fleurissement fourni gratuitement par Jean Marie Sintas, horticulteur de Habas.

### THEATRE



La compagnie de l'Oiseau manivelle, dirigée par Pierre Charabas nous a présenté une pièce de Nicolas Gogol, en plein air, sur le fronton le 2 juillet.



Et puis, des objets destinés aux déchetteries (ordinateurs, postes de télévision, réfrigérateurs, bonbonnes de vin, etc ...) sont mis en vrac, par terre alors qu'il faut dix minutes pour les amener à Pomarez ou bien à Amou !

**Les bons réflexes tri**

**TOI AUSSI TU TE RECYCLES ?**

**OFFREZ une 2ème VIE** à vos textiles, linges de maison et chaussures même USÉS ou DÉCHIRÉS

**Où déposer ses TLC ?**

Dans un conteneur portant ce logo →

Comment trouver le plus proche ? C'est simple, il suffit d'aller sur le site [www.lafibredutri.fr](http://www.lafibredutri.fr)

**Pourquoi est-ce utile ?**

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux

Ne pas déposer d'articles HUMIDES

Comment bien trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent PAR PAIRE. Tout est placé dans un SAC BIEN FERMÉ

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux

- de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits : chiffons, isolants, fil, revêtements de sol...
- de diminuer la consommation de ressources naturelles
- de créer de nouvelles activités et des emplois

De même pour les ordures ménagères, ne mélangez pas les déchets spécifiques avec les ordures issues de l'alimentation! Suivez les indications portées sur les conteneurs ou sur les plaquettes et le journal que diffuse périodiquement le SIETOM.

**Déchets spécifiques des ménages**

**TOUS À LA DÉCHETTERIE !**

Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage sont à apporter en déchetterie

BRICOLAGE & DÉCORATION

CHAUFFAGE, CHEMINÉE & BARBEQUE

PRODUITS SPÉCIFIQUES DE LA MAISON

ENTRETIEN PISCINE

ENTRETIEN VEHICULE

JARDINAGE

Vous déposez vos produits dans la cassettes dédiée et c'est le gardien qui fait le tri dans le conteneur. Pour rappel, les produits des professionnels sont interdits.

### RECYCLERIE

L'association Landes Partage, en lien avec le SIETOM, a ouvert une recyclerie sur la commune d'Hagetmau, chemin de Bellegarde (face au Netto). Cette structure accueille gratuitement différents objets destinés à être triés, réparés, pour valoriser leur réemploi. C'est un moyen d'offrir l'opportunité d'intégrer un parcours d'insertion social et professionnel à des personnes éloignées de l'emploi.

### ESCHOURDES

Comme promis par le Président Claude Lasserre en fin 2015, le Syndicat des Eschourdes a acté la réfection de toute la conduite principale du chemin de Bilouayre sur les fonds 2016. La SOGEDO qui effectue les travaux les a programmés en janvier et février 2017.



La compagnie Elephand'CO, autre groupe orthésien, est venue le 8 octobre jouer 2 comédies de Breizhmann et Georges Feydeau.

### **EXPOSITION « ITINERAIRES »**



La bibliothèque intercommunale a organisé une exposition participative sur le thème « Lettres et correspondance », ainsi qu'un atelier d'écriture le samedi matin. Nathalie Baudry, écrivain biographe, a conduit une réflexion et la rédaction par chaque participant de 2 lettres. Divers courriers, contemporains ou anciens se côtoyaient sur les panneaux d'affichage. Des lettres célèbres ont aussi été exposées et des rappels sur des épistoliers emblématiques furent mis sous l'œil du public. Bravo à nos bénévoles qui font vivre la bibliothèque pour le plaisir et le bonheur de beaucoup d'entre nous.



A noter aussi l'organisation de matinées « Délices littéraires ». Les participants discutent autour d'un livre

commenté par l'un d'eux, avec quelques croissants et cafés. Moments conviviaux s'il en est, mais aussi instructifs et passionnants

### **FETE DES MERES**

Clément Labaig et Méлина Ladousse étaient les seuls bébés présents à la Fête des mères : normal, les autres sont nés après ! Félicitations aux heureux parents et encouragements pour qu'ils poursuivent leurs efforts de repeuplement...



### **ECOLE DE MUSIQUE**

Le 4 février, l'école de musique de Pomarez a présenté la section « saxophone et hautbois ». Accueillis chaleureusement par Bernadette Campagne, représentant le Maire, absent, ces jeunes dirigés par Francis Lacaze et Jérôme Kurt se sont produits avec bonheur pour le plus grand plaisir de leurs parents et des mélomanes.



### **9-DIVERS**

#### **LE FOURNIL DE CHALOSSE**

Elle nous aura donné du mal cette boulangerie, afin de la faire revivre ! Pourtant, après de multiples échanges épistolaires entre le Maire et le mandataire judiciaire, malgré une accusation infondée de l'ancien propriétaire de vouloir faire « capoter » la reprise par un professionnel afin de favoriser un achat des murs par la commune, la vente a eu lieu. Christophe Dubroca, tilhois de naissance, après une brillante carrière dans la fonction publique, a décidé de s'installer comme boulanger-pâtissier, son premier métier. Il a commencé début novembre 2016 et déjà la clientèle est revenue pour la plupart. Il faut dire que la qualité de ses produits y est pour beaucoup, ainsi que la gentillesse de Nicole Lasserre qui assure les tournées. Et qu'il n'est pas besoin d'aller en ville chercher ce qu'on a sur place.

Bravo Christophe et nous espérons tous que tu continueras longtemps à favoriser nos rotondités !!



### **UN COUSCOUS POUR LE BROUADOU**

L'Association landaise de solidarité (ALSIA) accompagne le développement de villages africains au Sénégal et en Guinée. Elle est représentée à Tilh par Jacqueline Darmena.



Cette fois, c'est à Brouadou, en Guinée de profiter de cette aide. Les bénévoles ont organisé un repas « couscous » dans notre salle polyvalente le 30 septembre. Les convives étaient nombreux pour soutenir cette Association humanitaire.

### **COMITE LANDES-BEARN de la FFCL**



Le 31 mars, le Comité régional Landes-Béarn de course landaise a choisi d'organiser sa saison 2016 à Tilh, haut lieu de la tauromachie gasconne. Ce Comité gère près des 3/4 des spectacles inscrits au calendrier de la Fédération française de course landaise. Sa présidente, Fabienne Dutoya a fait le point des déclarations de courses et a transmis des informations fédérales.

## **Chapitre 4 – LA VIE DU VILLAGE**

### **LES VŒUX DU MAIRE - 2 JANVIER 2016**



De nombreux tilhois sont venus aux vœux du Maire en ce début d'année. Retour sur l'année 2015 et ses réalisations, mais aussi ses drames nationaux, et sur les perspectives 2016. Le Maire, au nom du Conseil municipal, a souhaité ses meilleurs vœux à tous ses administrés, sans oublier ceux qui sont dans la peine ou les difficultés liées à la santé.



### **CEREMONIE DU 19 MARS 2016**

Comme chaque année, les anciens combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, se sont recueillis au Monument aux Morts. Daniel Laborde Président de la section FNACA, a lu le message de l'UNAC et ensuite, tous se sont retrouvés autour d'un pot amical, et...ont refait le monde !



## CEREMONIE DU 8 MAI 2016



Cette année, le 8 mai, date de la fin des hostilités de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, Lucie Ducournau a lu le texte de l'UNAC, très consciencieusement. Les enfants étaient présents pour mémoriser ce passage de notre Histoire, douloureux, après celui de la Grande Guerre.

## REPAS DE LA FNACA 28 MAI 2016

La guerre d'Algérie est maintenant loin de nous, et pourtant, c'était hier ! Certains souffrirent plus que d'autres, selon qu'ils étaient au service du mess ou bien en 1<sup>ère</sup> ligne, au combat, mais tous ont bien mérité de la République et de la Patrie. Le bureau de la section tilhoise de la FNACA a organisé son repas annuel dans la salle des associations. Elle a choisi un traiteur tilhois, M. Lesage, qui nous a régalarés, et la convivialité de ce repas en a été confortée.



## LA CLASSE 2018



Ils nous ont amusés les jeunes de la classe 2018 lors des fêtes patronales l'été dernier !



Ambiance joyeuse et bon enfant : nos jeunes gens, très bien encadrés par Aurélie Lamarque et Baptiste Grihon, ont participé au service de table le vendredi soir, avec gaité et entrain, pour le plus grand plaisir des convives. Ils ont su communiquer la joie de vivre de leurs vingt ans à leurs aînés.

## LE REPAS DES AINES 21 DECEMBRE 2016

Ils étaient près de 90 à déguster le repas concocté par Marie Truchat ! Elle-même fut secondée par une équipe de volontaires pour le service et la plonge, aidés par les employés municipaux.

Que soient remerciés Annie Lagelouze (CCAS), Bernadette Campagne-Ibarcq, Jean-Claude Grihon, Jacky Thouanel, Jean-François Couture, Edith Metzger, Laure Tastet, Muriel Artaxet, Cathy Guillenteguy, Eric Dizabeau.





### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016**

En cette onzième heure du onzième jour du onzième mois de 1918, le bruit des canons cessait. Cette commémoration de l'armistice de 1918 a revêtu cette année une forme particulière.

Rachel Durquety et Yves Lahoun, Conseillers départementaux et Vice-présidents du Conseil départemental, honoraient cette cérémonie de leur présence.

Eloi Fernandez, Guenaëlle Tastet et Ryan Kasianenko, élèves tilhois de CM2, ont lu avec beaucoup de maîtrise, de cœur et de sérieux le message de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC), devant le monument aux morts.



L'appel aux morts, particulièrement émouvant, a rappelé le lourd tribut payé par notre village à la Grande Guerre. Ensuite, tous les participants sont allés visiter l'exposition dans la salle des Associations.

### **CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Nos deux Conseillers départementaux, Rachel Durquety et Yves Lahoun, sont venus visiter l'exploitation de Cathy, Loïc et André Massy le 20 juin. Initiées par le Président Henri Emmanuelli dans le cadre des rencontres territoriales XL, ces visites sont destinées à faire prendre conscience au Conseil départemental des difficultés des exploitants agricoles, avicoles et d'élevage biologique.

Le Conseil départemental a accompagné André dans sa démarche de polyculture, de vaches à viande, de veaux élevés sous la mère et de poulets. Cette variété d'approche permet de mieux faire face aux périodes

difficiles de ce métier aux contraintes et résultats aléatoires.



### **COMITE DES FETES**

Le Comité des fêtes a renouvelé son bureau, lequel a élu deux nouveaux co-présidents. Il s'agit de Jean-Vincent Saubadu et Compton Cruickshank.

Gageons que leur enthousiasme et leur jeunesse permettront, comme par le passé, de préparer avec tous les adhérents, des fêtes patronales à la hauteur des précédentes. Et avec leur équipe, ils pourront élargir, au-delà de la fête patronale, leur action à toute manifestation festive intéressant la commune.



### **ARTISAN CULTURE PLANTS BIO**

**Arnaud CASTAING**

**Plants Maraichers, Aromatiques, Vivaces**

Variétés anciennes

765, rt de Dax  
40360 TILH

**06.88.90.31.88**  
arno.castaing@gmail.com

: arno plant bio landes

Arnaud Castaing est arrivé à Tilh, au Castagnas, il y a quelques mois.

Ancien agriculteur, il s'est reconverti dans la culture de plants biologiques, de plantes aromatiques et de plantes vivaces.

Bienvenue à Tilh !



### ARTISAN MULTI-SERVICES

Mickaël Béziau s'est installé sur notre commune comme artisan multi-services. Il habite maison « Port de Lanne à Tilh (dernière maison sur la route d'Orthez).



**MIKA SERVICES**  
VOTRE ARTISAN MULTI-SERVICES

Tout travaux intérieur-extérieur

**06.44.97.80.97**  
mikaservices40@gmail.com

3620, route d' Orthez 40360 TILH

Il pourra faire toutes sortes de petites réparations chez vous, comme installer une prise ou changer une ampoule, mais aussi faire des petites interventions comme indiqué sur la carte ci-dessus.

Bienvenue à Tilh !

### ARTISAN LANDES CLIMELEC

Franck Lavielle a créé son entreprise à Tilh en ce début 2016. Il répare la climatisation et l'électricité sur tous types de véhicules, voitures légères, poids lourds, engins agricoles et de travaux publics.



**Landes ClimElec**

**LAVIELLE FRANCK**  
455 RTE DE POMAREZ  
40360 TILH

0623773425  
franck@landesclimelec.com  
www.landescimelec.com

RÉPARATION CLIMATISATION  
ÉLECTRICITÉ VL PL AGRI TP

Souhaitons à ces nouveaux artisans un bon démarrage et une réussite totale dans leur activité.

### UN PEU D'HISTOIRE

(D'après l'ouvrage de Lucie Bédora et Albert Monet)

En ce dimanche 13 septembre 1936, les républicains espagnols se battent en Navarre et en Pays basque contre les franquistes. Par temps calme, on entend le bruit des canons sur la côte basque française, et même jusqu'à Tilh. Et c'est pendant cette période que le bourg de Tilh vécut une journée particulièrement animée.

Oh ! Pas liée à la politique, comme c'est souvent le cas à Tilh à cette époque.

Non, c'est un fait divers qui fera la une de tous les journaux nationaux de l'époque.

Ce matin-là, au boulevard de la Poste, les habitants voient arriver, stupéfaits, une escouade de gendarmes, à cheval et à vélo. Sont mobilisés des hommes de la brigade d'Amou, mais aussi des gendarmes dacquois. Ils prennent position dans divers emplacements du bourg, chez Latappy au Pouy, à la Poste, etc... Ils réquisitionnent un *bros* attelé qu'ils installent devant la Poste pour fermer la route nationale 647 qui traversait le bourg. Ils gardent un second *bros* dans la cour de chez Latappy, prêt à aller sur la même nationale. Sont-ce des manœuvres de la gendarmerie ? Non, il s'agit d'une opération importante. Les gendarmes font évacuer les curieux vers l'église. C'est dimanche, il est 11 h, les enfants et les parents partent donc à la messe.

Tout à coup, à 11 h 15 un taxi arrive, à vitesse normale, avec 2 hommes à bord. A la vue des gendarmes qui leur intiment l'ordre de s'arrêter, ils ne cherchent pas à forcer le barrage qui s'était refermé derrière eux, et Spilers, car c'est de lui qu'il s'agit, ne fait pas usage de son arme, car il n'en a pas : le « roi de l'évasion » vient d'être arrêté à Tilh, en douceur, boulevard de la Poste, après une *enième* cavale. Ultime provocation de Spilers au gendarme Lafont, d'Amou : « Vous avez de la chance que je ne sois pas armé, sinon je vous tirais comme un lapin ». Lafont avait eu chaud !

René Galin, témoin visuel de cette arrestation, s'est remémoré cet épisode. Ses 91 ans n'altèrent en rien sa mémoire et sa vivacité d'esprit !

Le nom de cet assassin ne dira sans doute rien à la plupart d'entre vous : originaire de Lille où il était né le 18 décembre 1902, à la suite de multiples cambriolages, Spilers avait été condamné plusieurs fois d'abord à de la prison, puis à la peine de mort, pour avoir tué un gendarme. Cette peine fut commuée par la suite en travaux forcés. Mais il s'évada du bagne avec plusieurs co-détenus sur une barque de fortune.

Seul survivant avec un complice, ils survécurent en mangeant (!) leur dernier compagnon, décédé sur la barque utilisée. Il disparut plusieurs années et revint en France où il fut reconnu par la suite et repris. Il s'évada un nombre impressionnant de fois de toutes les prisons où il fut incarcéré, la dernière fois de la villa Chagrin (prison de Bayonne) et finit par se cacher à Dax, où il fut repéré par le coiffeur Castaing. Il prit un taxi qui devait le conduire à Pau le jour où il fut repris à Tilh.

Mais il finit ses jours tranquillement chez lui le 13 septembre 1980 à Lille, sans avoir purgé toutes ses peines.



Armand SPI-  
LERS

1902-1980

## **Chapitre 5 – LES ASSOCIATIONS**

### **COMITE DES FETES – CLUB DE LA COURSE LANDAISE**

Le vendredi 29 juillet démarraient officiellement les fêtes de TILH organisées par la dynamique équipe du comité des fêtes, présidé par Jacky Thouanel.

Ce week-end de réjouissances commença comme tous les ans par le succulent repas préparé par les membres du comité aidés pour cela par Marie TRUCHAT. La clique d'ESTIBEAUX venue pour cette occasion bien décidée à animer cette soirée et accompagnée de Jean DARRASPEN maire de TILH pour la remise des clés à la classe dans une ambiance très festive.

Le repas, très apprécié pour la qualité de son menu a attiré beaucoup de monde. Dans une euphorie générale le festin se termina par une retraite aux flambeaux menée par nos bambins et les enfants des communes voisines. La piste de danse animée par le disco-mobile SEAD ANIMATIONS accueillait ensuite les fêtards jusqu'à 3h00 du matin. Samedi plusieurs animations étaient prévues dont bien évidemment la course Landaise formelle du soir. A 8h15 la randonnée pédestre n'accueillait pas moins de 32 participants pour la plupart habitués à ce genre d'exercice sur un parcours de 6 kilomètres. A l'arrivée les attendait une omelette aux piments et lardons préparés par le club. A 10h30 les enfants de la commune se sont bien amusés autour de VALENTIN le magicien qui a su avec ses tours de passe-passe étonner les petits mais aussi les parents. A 14h30 la classe 2018 a organisé des olympiades humoristiques sous la houlette d'Aurélie LAMARQUE et Baptiste GRIHON respectivement Mairaine et Parrain de cette session 2016. Nos jeunes se sont bien amusés dans une ambiance très bon enfant. A 21h30 ce samedi la ganadéria DAL de Michel AGRUNA était accueillie par Éric BRANA, Henri VELLO et Jean-Claude GRIHON, animateurs de notre club taurin. La course Landaise avait été préparée minutieusement de longue date comme l'an passé. Si le spectacle fut à la hauteur et de très bonne qualité, il fut perturbé par un orage très menaçant une heure avant la course ce qui a eu pour effet de dissuader une partie du public toujours présent dans ce moment. Après la course le beau temps revenu, les spectateurs présents (passionnés et badauds) se sont attardés longuement au vin d'honneur offert par les clubs Paul Ricard. La soirée s'est terminée à 3 heures du matin autour des animations dansantes sous le chapiteau prévu à cet effet.

Dimanche 31 juillet à 11h00 la traditionnelle messe accompagnée par l'harmonie de POMAREZ a été suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux morts et de la Marseillaise, chantée par la foule présente, moment toujours émouvant. A 12h00 l'apéritif traditionnel a réuni villageois et passants une bonne partie de l'après-midi, et grâce à Vincent LABAIG et Frédéric VELLO ils ont pu cette année se retrouver autour de petites tables conviviales en forme de tonneau très apprécié par les fêtards. De 22h30 à 3h00 soirée déguisée et karaoké animée par SEAD ANIMATION. Lundi 1<sup>er</sup> août à 9h30 déjeuner à la fourchette pour la centaine d'aguerris autour d'une entrecôte cuite et préparée par les membres de l'association et les bénévoles venus les épauler. A 14h30 18 équipes disputaient dans la chaleur des arènes un concours de pétanque sous la direction d'Hervé LANCIEN et Emmanuel DUVIGNAU qui ont su animer cette séance dans la joie et la bonne humeur. Enfin le diner moules-frites fut une réussite car près de 500 convives entourés par la classe et l'harmonie de POMAREZ se sont amusés et fini cette soirée dans la gaité et la rigolade. Nos remerciements les plus enthousiastes pour toute l'équipe du comité des fêtes ainsi que tous les bénévoles qui ont su par leur dynamisme et leur implication contribuer à la réussite de toutes ces réjouissances. En conclusion les fêtes de TILH 2016 ont été un vrai succès populaire et le rendez-vous est déjà pris pour 2017. A l'issue de la lecture de ce rapport, Jacky THOUANEL a souligné le travail et l'investissement des uns et des autres pour que ce Comité des fêtes et de la course Landaise perdure dans de bonnes conditions et a remercié tous les membres et les bénévoles. La nouvelle équipe compte bien pérenniser ces manifestations et donner un nouvel élan pour de futures activités festives et diverses. La porte est ouverte à tout le monde, pour rejoindre notre comité des fêtes de Tilh.

Lors de l'Assemblée générale du 26 novembre, l'équipe du Comité des fêtes a été remaniée et la bonne ambiance restera de mise. Un nouveau bureau a été constitué avec 2 co-présidents : Jean-Vincent SAUBADU et Compton CRUICKSHANK Bernadette CAMPAGNE secrétaire, Céline COUTURE secrétaire adjointe, Séverine DELMONT trésorière, Laure LABAIG trésorière adjointe.

**Les co-présidents : Compton CRUICKSHANK et Jean-Vincent SAUBADU**





## **BIEN-ETRE A TILH**

### **YOGA et CLUB des MARCHEURS**

*ça marche...*



Depuis 2015, l'association « bien-être à Tilh » a deux sections : yoga et marche. Pour y adhérer, il suffit de verser 10 euros pour la cotisation. Nous bénéficions de la salle des associations pour nos manifestations, de la salle rénovée au-dessus de la vieille cantine pour le yoga et d'une subvention de la municipalité que nous remercions.

Cette association forte de ses 60 adhérents se présente dans la vie d'aujourd'hui comme soutien moral et physique permettant de faire face aux difficultés de la vie moderne. Prendre soin de soi-même pour être bien avec les autres, telle est la finalité. Les postures de yoga, la respiration, la relaxation ou les longues marches conviviales au rythme de chacun apportent un bien-être aux participants.

Une assiduité est recommandée pour des bénéfices optimums.

Au cours de l'année, une journée yoga pour les 20 ans et plusieurs marches ont été proposées (Mugron, crêtes de Puyoo, réserve naturelle du marais d'Orx, participation aux fêtes de Tilh) pour la plus grande satisfaction des participants.

**Les cours de yoga sont dispensés le lundi de 15h à 16h15 et le mardi de 19h à 20h 15.**

**Le regroupement « marche » a lieu chaque mercredi et chaque samedi devant le fronton à 8h15.**

**Pour tout renseignement :**

**Bernadette (présidente) : 05 58 89 37 49**

**Françoise (trésorière) : 05 58 89 37 12**

**Claudette (secrétaire) : 05 58 89 81 13**

**Josette (marche) : 05 58 89 37 95**





**U9 BA/HABAS 1** (Gilles) L'équipe de l'an passé a été totalement reconduite et renforcée de 3 nouveaux joueurs 2<sup>ème</sup> année. J'avais demandé aux enfants d'être motivés pour le début de saison, car forts de leur titre en série C l'an passé, je souhaitais jouer cette saison un niveau au-dessus. Appliqués en match et à l'écoute de l'enseignement apporté par Christelle, ils ne perdront que 2 rencontres pendant la 1<sup>ère</sup> phase. Ce qui nous amena non pas en série B mais en série A. Nouveau challenge et nouvelle motivation. Mes joueurs de l'an passé ayant goûté aux phases finales en redemandaient, et moi aussi bien sûr. Toujours le même discours sur l'application, l'écoute de Christelle, et fort d'un entraînement supplémentaire avec moi, ils ne perdront qu'un seul match en 2<sup>ème</sup> phase et donc qualifiés en 1/4F série A. Ce match a été joué et gagné à domicile contre la JUMP avec toujours le même état d'esprit collectif. La 1/2F se jouait à Labenne (bête noire du championnat). Une motivation exceptionnelle pour ce groupe à qui j'ai fait prendre conscience, sur le moment, qu'on pouvait faire de belles choses mais en jouant collectif : ainsi, on inflige un 12-0 d'entrée. Puis un relâchement dû à un arbitrage peu neutre et une excitation particulière sur les gradins, les feront passer à côté du match sur la fin. Match perdu : Labenne sera sacré champion 15 jours plus tard. Pas de regrets. Grand bravo à tous ces joueurs mais aussi à leurs parents (toujours fidèles et disponibles). Sans oublier Christelle à cette très belle saison. A suivre.

**HABAS/BA 2** : (Aurélié et Lucie) 1<sup>ère</sup> saison de basket pour ces 14 pitchouns de 6-7 ans. Les débuts ont été un peu difficiles pour ces petits qui n'avaient jamais joué au basket, mais le premier match gagné est enfin arrivé au mois de Novembre... Les victoires se sont alors enchaînées et nos petits jeunes ont réussi à se qualifier pour les phases finales. Il faut dire que la mise en jeu de repas au Macdo et de crêpes au Nutella pour le goûter ont encore plus motivé nos « *petit-tous* » pour accrocher des victoires !! Un grand merci à Christelle qui fait un très gros travail avec ces jeunes, qui ont énormément progressé en quelques mois. A l'année prochaine....

**U11M** : (Angélique et Christelle) 1<sup>ère</sup> phase: 2 victoire, 2 défaites. 2<sup>ème</sup> phase: 3 défaites en 3 matchs et la blessure de Rémi absent pendant 3 mois. A compter de janvier engagé dans la catégorie des débutants: 9 victoires et 1 défaite. A noter en janvier le retour de Rémi mais 2 arrêts Théotim (dont je remercie la maman d'avoir prévenu) et Kylian (toujours pas d'appel des parents pour signaler son arrêt). Nous sommes qualifiés pour les ¼ F des débutants à domicile nous recevons JUMP mais défaite de 1 point. JUMP était dans notre poule et nous les avons gagné les 2 rencontres... La pression des phases finales... Ensuite nous jouons le plateau des perdants à domicile. En ½ F nous jouons CAUNA – SOUPROSSE = Victoire de 10 points. Mais patienter 2 matchs nous a été fatal et malheureusement nous nous inclinons en finale contre une jolie équipe de BOCS. Enfin, nous clôturons notre saison par le tournoi organisé chaque année par Basket Arrigans. Nous rencontrons 2 équipes engagées en confirmé (Espoir Chalosse et Elan Chalossais) et 2 autres Cauneille et ADB. Nous avons bien rigolé et passé un bon moment. Tous les enfants sont repartis avec une médaille mais pas sûr que nous ayons gagné un match... Les points n'étant pas comptés. Félicitations à Basket Arrigans pour leur super organisation. La saison n'a pas été facile sur le plan effectif : les matchs souvent joués à 6. Nous remercions Fabien de nous avoir prêté tout au long de la saison 2 mini poussins Oïhan et Maho. Super ambiance tout au long de la saison malgré quelques remontées de bretelles à certains matchs ou entraînements... Ce sont de supers garçons et nous souhaitons bonne chance à Rémi, Yann et Renaud qui montent en benjamins et nous donnons rendez-vous aux autres pour la saison prochaine. Merci aux parents et aux enfants pour les fleurs offertes lors du repas de fin de saison.

**U11F : BA/HABAS/MCB 1** : (Jacques) Première phase, bilan de 7 victoires pour une seule défaite, ce qui nous vaut le droit de disputer la phase de janvier avec les confirmées, Très bonne phase aller avec 3 victoires pour une défaite Puis une phase retour plus difficile avec 3 défaites pour une seule victoire. Bilan de 4 défaites pour 4 victoires, une troisième place au classement et un quart de finale à jouer chez le second de l'autre poule (ABN), équipe contre laquelle nous avons gagné en phase de brassage, défaite logique de 11 pts. Nous partons jouer le tournoi final des perdantes à Roquefort, victoire en 1/2F contre TBC puis finale contre le club organisateur Roquefort. Très belle ambiance avec musique et présentation des joueuses comme à Basket-Landes, victoire de 3 pts qui nous positionne en 5<sup>ème</sup> place départemental, Bonne présence des filles aux entraînements à Estibeaux avec Christelle et à Clermont avec moi

Bonne progression générale des filles sur les fondamentaux individuels, même si l'écart entre les débutantes et les autres était assez important d'où la difficulté de contenter tout le monde aux entraînements. Un grand merci aux mamans, très assidues pour les déplacements et un grand merci à notre mascotte (papy Jacky) qui n'a manqué aucun match de la saison. Si je devais donner un mot pour résumer cette saison en CTC avec les poussines, cela serait REUSSITE. Pourquoi réussite? Pas évident de créer un esprit d'équipe avec des gamines de 10-11 ans qui ne se connaissent pas, qui viennent de 7 villages différents et qui n'ont jamais joué ensemble mais au fil de la saison elles ont appris à se connaître et à créer des affinités entre elles, jusque dans les vestiaires d'après match et souvent en chantant. Bonne saison, il faut continuer les filles!!! Vive la CTC

**BA/HABAS/MCB 2** : (Laure et Mathilde) Saison difficile pour nos débutantes qui ne trouvent malheureusement pas souvent la victoire... Seulement 3 joueuses sont passées par mini poussins avant d'arriver en poussines, pour tout le reste du groupe c'est la 1<sup>ère</sup> année de basket ce qui peut expliquer les défaites. Groupe quand même en progression en fin de saison mais ça ne suffit pas encore pour arracher les victoires ! Ça ira mieux l'année prochaine !!! Merci également aux filles de la 1 qui sont venues nous aider sur certaines rencontres.

**U13F : HABAS/BA/MCB 1** (Magalie) Cette saison a été marquée par beaucoup de victoires et une seule défaite en finale. C'est dommage mais à part ça excellente saison avec un groupe de filles très sympa et des parents supers. Je vous dis à l'année prochaine !!

**BA/HABAS/MCB 2** (Lionel) J'ai pris l'équipe après la 1<sup>ère</sup> journée donc je ne savais pas trop son niveau. Pour résumer la saison je suis content d'avoir coaché à nouveau et je tiens à remercier les parents pour être venus encourager les petites et pour les avoir aussi accompagnées lors des déplacements. Même si ce n'est pas toujours facile avec les parents j'ai pris plaisir quand même et j'ai fait ce que j'ai pu avec cette équipe-là. Elle ont fini vice-championnes de leur série et en plus en ne jouant qu'avec 4 joueuses donc félicitations aux filles même s'il reste beaucoup de travail à faire.

**U13M (Quentin et Rémy)** Avec un effectif de 12 benjamins, nous avons commencé la 1<sup>ère</sup> phase dans la poule d'un niveau supérieur. Pour la 2<sup>ème</sup> phase nous étions dans une poule homogène mais le manque de motivation lors de certains matchs nous a empêché de nous qualifier en série B. Nous nous sommes donc retrouvés en série C où toutes les équipes avaient le même niveau et dans laquelle nous avons fini 2<sup>ème</sup> derrière MCB.

**U15M :BA/MCB 1 (Aurélien et Benoît)** Début compliqué mais ils ont quand même progressé durant toute la saison pour bien finir avec deux très bons matchs contre Dax et Coteaux du Luy qui se termine malheureusement par une défaite ! On a été content de les coacher cette saison et moi depuis quelques années maintenant !

**BA/MCB 2 (Christelle et Christian)** Difficile 1<sup>ère</sup> partie de saison, avec des résultats en dents de scie. Merci à Guillaume qui les a coachés jusqu'en décembre. Dès la 3<sup>ème</sup> phase en janvier, les garçons ont pratiqué un basket bien agréable. Puis beaucoup d'absences aux entraînements donc difficile de travailler le collectif. Ils atteindront malgré tout les 1/2 finales de leur série et s'inclineront à TBC (seule défaite de l'année 2016).

**U15F BA/HABAS/MCB (Hervé et Baptiste)** Très bonne saison dans l'ensemble. Elles se sont qualifiées en région où elles ont fini 3<sup>ème</sup> de leur poule derrière Artix et ADB. Elles n'accèdent donc pas aux 1/2F région mais terminent à la 6<sup>ème</sup> place de ce championnat de ligue Aquitaine. Elles ont fait également un très beau parcours en coupe Ghroum puisqu'elles s'inclinent aux portes de la finale face à leur bête noire ADB

**U17M :** (Benjamin et Jean Pierre). Bonne saison dans l'ensemble. Les garçons ont été sérieux tout au long de l'année et se sont qualifiés pour la série A.

**U17F HABAS/BA/MCB (Clara)** Bon début de saison avec un groupe composé de filles qui jouent ensemble depuis petites. Deuxième phase plus chaotique, avec des blessures, des absences, et des problèmes d'application des systèmes lors des matchs et plus particulièrement lors des phases finales.

### **ARBITRES CLUBS DIPLÔMÉS**

Agathe BORDES, Manon SIBERCHICOT, Dorian LAMARQUE et Enzo ROYER



### **Bilan sportif saison 2015-2016. Equipe Seniors**

**SENIORS Garçons :** L'équipe 1 réalise une bonne saison. L'objectif du maintien au niveau Régional 2 a été atteint. Ils réalisent également un excellent parcours en coupe des Landes puisqu'ils atteignent pour la 1<sup>ère</sup> fois les 1/2 finales qui se sont disputées devant un très nombreux public dans les mythiques arènes de Pomarez. Les séniors garçons 2 de Jeff, en championnat départemental assure le maintien. Une équipe composée de jeunes éléments qui a connu nombreuses blessures. Les séniors garçons 3 de Frédo, avec un effectif amoindri accompli une saison honorable.

**SENIORS Filles :** HABAS/BA 2 : Alors si nous devons résumer en quelques mots nous dirions tout simplement que le début de saison était très difficile avec seulement 1 victoire en 1<sup>ère</sup> phase. Mais qu'il ne faut pas oublier que c'était une équipe en construction (que ce soit côté joueuses ou coaches). Les filles n'ont pas baissé les bras et se sont accrochées. La 2<sup>ème</sup> phase en est la preuve puisque nous comptons 4 victoires et lorsque nous perdons, ce sont souvent des matchs assez serrés, hormis contre Campagne et st Médard. Il faut rappeler aussi que du fait d'un manque d'effectif, certaines filles ont doublé très souvent (équipe 1 et 2). Merci à elles. Nous voulions remercier les filles, qui, malgré les défaites et les blessures ont toujours donné le meilleur et ce dans la bonne humeur ! Merci aussi aux cadettes qui nous ont été d'une GRANDE aide et qui ont répondu présentes à chaque fois que nous leur demandions. Pour conclure, nous dirions que cette saison est pleine de regrets car, au vu de l'évolution de cette équipe, nous sommes certaines que le maintien aurait pu être possible.

**Christelle LABADIE**

## **CLUB LOUS TILHUTS (Amicale des retraités)**

Déjà 2017. Revenons à l'année 2016 qui a été très animée.

Les repas du « sanglier » et de « l'amitié » cuisinés par Marie nous ont régalés.

-Au mois de juin nous avons eu le plaisir de visiter « la maison du saumon » chez Barthouilh à Peyrehorade. Un exposé nous a fait vivre la vie du saumon sauvage de l'alevin à l'assiette.

-Au mois de septembre une visite guidée et commentée à Sorde l'Abbaye nous a fait revivre la vie monacale sur les rives du gave d'Oloron. L'après-midi rendez-vous à la « Maison du Sabot » M. Labarthe à St-Etienne d'Orthe, nous a démontré le savoir-faire du sabotier.



-En octobre une visite en petit train nous a promenés dans les ruelles typiques et la citadelle de St-Jean Pied de Port. Nous n'avons pas oublié les escales à Dancharia et Arnéguy.

-Le concours de belote du mois de mai a permis à 58 équipes de taper le carton.



-L'année 2016 s'est terminée par une « castagnade ».

Tous les 1<sup>er</sup>s et 3<sup>è</sup>mes jeudis de chaque mois nous nous retrouvons à la salle des Associations pour passer un après-midi dans la bonne humeur. Venez nous rejoindre !

**Le président, Marcel LARROUTURE**

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

du REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DES ARRIGANS :

*Communes de Mouscardès, Ossages, Estibaux et Tilh*

L'A.P.E a pour but d'apporter une aide financière aux projets pédagogiques de l'équipe enseignante. En 2016, L'A.P.E a ainsi pu apporter son aide pour des projets tels que le théâtre ou le Cirque qui ont beaucoup plu aux enfants ainsi qu'aux parents. L'A.P.E organise le Noël des écoles, les lotos, le défilé du Carnaval, la vente de pâtisseries ainsi que la Kermesse de fin d'année. Grâce aux bénéfices de ces manifestations, L'A.P.E finance également une partie de la cotisation annuelle de chaque enfant, les sorties scolaires et le goûter du Carnaval. Cette année, pour Noël à Tilh, nous avons eu la visite du Père Noël pour le plus grand plaisir des petits tandis que les plus grands profitaient d'une boum dans le quillier de Mouscardès au son d'un D.J, le tout arrosé généreusement de bonbons et de grenadine !

Afin que nos enfants puissent bénéficier de tous ces bons moments, sans participation financière de la part des parents, nous comptons encore cette année sur votre présence lors de ces manifestations.

**Les co-Présidentes Cécile DUQUESNE et Sabine LESGOURGUES.**



## **FOYER DE LA JEUNESSE**

Nous retiendrons de cette année 2016, la réussite de notre tout premier marché de Noël! En effet, c'est avec des bénévoles très motivés et des exposants au rendez-vous que l'on a pu préparer cette belle journée qui fut un grand succès et qui nous a convaincus de renouveler l'expérience l'année prochaine (10 décembre 2017).

Notre association, qui est ouverte à qui est intéressé, essaie de créer des événements afin d'animer notre cher village. Et c'est plein d'envie que nous vous proposons de venir célébrer la fête de la musique le samedi 17 juin pour boire un verre en dégustant des tapas devant le groupe Heptagone qui nous réglera de musique de tous genres.

Bien évidemment, c'est avec une porte grande ouverte que nous accepterions de nouveaux adhérents alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!

**Les co-Présidents : Sébastien LOLOM et Sophie BEYLACQ**



## Chapitre 6 – DIVERS

### LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

BIBLIOTHEQUE : *du bonheur de lire...*



Faisant partie de l'intercommunalité du Pays d'Orthe et Arrigans, et animées d'un désir de rendre notre bibliothèque vivante et attractive, nous essayons de proposer des animations. Aujourd'hui, le livre est concurrencé par les documents électroniques ; pourtant nous pensons qu'il y a encore une « sacralité » autour de cet objet. Nous voulons faire de notre bibliothèque un lieu de vie, de rencontre, d'échange et de convivialité pour tous.

Les « Délices littéraires » en sont un bon témoignage et enchantent nos lecteurs soucieux de faire découvrir un livre qui les a ravies et d'avoir envie de se plonger dans d'autres livres présentés. Chaque année, nous participons à l'évènement « Itinéraires » à l'initiative de notre bibliothèque départementale, la MDL (Médiathèque des Landes); en 2016, sur le thème de la correspondance, nous avons présenté une exposition, organisé un atelier d'écriture (où des écrivains en herbe ont montré tout leur talent), un délice littéraire sur des livres traitant de l'épistolaire et une animation pour les enfants...

Vous pouvez trouver tous les livres que vous souhaitez ; nous vous les demandons à la MDL. D'ailleurs le site « media-landes » est à votre disposition et fort intéressant ; nous vous en ferons découvrir l'utilisation.

Nous étudions des animations pour enfants...

DATES A RETENIR *Délices littéraires* : 22 avril ; 10 juin ; 7 octobre ; 9 décembre

*Atelier d'écriture* : 25 février

*Accueil de l'écrivain Guy Cespèdes* : 24 juin

Itinéraire 2017 sur le thème de l'humour et du rire : courant octobre (un riche et pétillant programme est en cours d'élaboration ...pour un rire assuré...)

L'équipe des cinq bibliothécaires :

**Gisou DARRIEUTORT, Odile DUBROCAS, Christine JAMMET, Claudette SALAUD, Mariannick TOURNIS**



# POMPIERS DE POMAREZ



Chef de corps : Alain GARBAY Tél : 05 58 89 89 18

Tél : **18**



## **N° D'URGENCE MEDICALE**

**05 58 44 11 11**

Tél : **15**

**Ce numéro est à utiliser uniquement hors des horaires des cabinets médicaux habituels, la nuit de 20 h à 8 h, le dimanche et les jours fériés.**

## GENDARMERIE

### COMMUNAUTE DE BRIGADES DE PEYREHORADE

Tél : **17**

**Major, Commandant la Communauté de Brigades :**

**Thierry SALMON**

**BRIGADE DE POUILLON :** Tél : 05 58 98 35 85

**Adjudant-chef, commandant de Brigade :**

**Didier VAUDRAN**

Ouverture au public : lundi et mercredi de 14 h à 18 h

**BRIGADE DE PEYREHORADE :** Tél : 05 58 73 74 90

**Adjudant-chef, commandant de Brigade :**

**Gérard SCHROTER**

Ouverture au public : lundi au samedi inclus de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h  
dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h



**GENDARMERIE**  
**NATIONALE**



## TRESOR PUBLIC - PERCEPTION DE PEYREHORADE

**Receveur :** Virginie ROZIERE-CRUZ  
**Ouverture :** Lundi et mardi, de 9 h à 12 h 30  
**FERME L'APRES MIDI**  
Mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h  
**FERME L'APRES MIDI**  
**ADRESSE :** Trésor Public  
71 rue Lembarry  
40300 PEYREHORADE  
**TEL :** 05 58 73 03 28



## SERVICE DE TAXIS INTERCOMMUNAUX

### Règlement de la Communauté de Communes pour l'utilisation de taxis

**Bénéficiaires :** -Personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur le territoire communautaire.

-Personnes souffrant d'un handicap reconnu ou étant dans l'impossibilité temporaire de circuler (avec certificat médical) ;

### Motif du déplacement :

- Médical ou paramédical
- Visite à des parents ou amis placés en établissement (hospitalier ou EHPAD)

### Déplacements :

- Territoire communautaire du canton de Pouillon
- Dax, Orthez, Pomarez, Amou, Saint Paul-lès-Dax, Peyrehorade, Salies de Béarn



### Participation financière :

La participation financière des bénéficiaires pour chaque course « aller et retour » est de 5 € sur le territoire et de 15 € pour les autres destinations.

Avant de faire appel à un transporteur agréé, (Ets DAILLENCQ\* ou Ets PHILIPPE\*), veuillez contacter la Communauté de Communes au 05 58 98 22 98. Le service administratif se chargera de remplir avec vous par téléphone, une fiche d'inscription. Si tous les critères sont réunis, le secrétariat enverra alors directement à l'établissement concerné une autorisation permanente pour vos déplacements.

\*Taxis DAILLENCQ : 05 58 98 08 23

\*Taxis PHILIPPE : 05 58 98 20 74

## AGENCE POSTALE



**HORAIRE D'OUVERTURE :** lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h

**TELEPHONE :** 05 58 89 68 95

**RAPPEL DES LEVEES :** lundi au vendredi : 15 h Le samedi : 12 h

**ACCUEIL :** Muriel ARTAXET, Christine JAMMET

**Rappel des opérations réalisables dans votre agence postale :**

### **COURRIER ET COLIS :**

- Vente de timbre-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster, lettre max, lettre suivie et emballages Colissimo
- Dépôt lettres et objets recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- Retrait des lettres et colis en instance (hors Poste restante et valeur déclarée)

-Réexpédition de courrier

## OPERATIONS FINANCIERES DE DEPANNAGE

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**
- Versement d'espèces sur CCP et Compte Epargne du titulaire, limité à **350 € par période de 7 jours glissants**
- Envoi de tous les chèques dans enveloppes BANQUE POSTALE
- Emission ou paiement de MANDAT-CASH

**La confidentialité des opérations est garantie. L'agent n'a pas accès aux comptes des clients.  
Seul le titulaire peut effectuer des opérations et non le mandataire.**

## **LA PAROISSE SAINT PIERRE-DES-LUYS**

**Contact téléphonique : 05 58 89 02 50**



**Louis CAZAUX**

Curé de la Paroisse  
Saint-Pierre-des-Luys  
Accompagnateur de  
la Pastorale des  
Jeunes

*En résidence au  
Presbytère d'Amou*



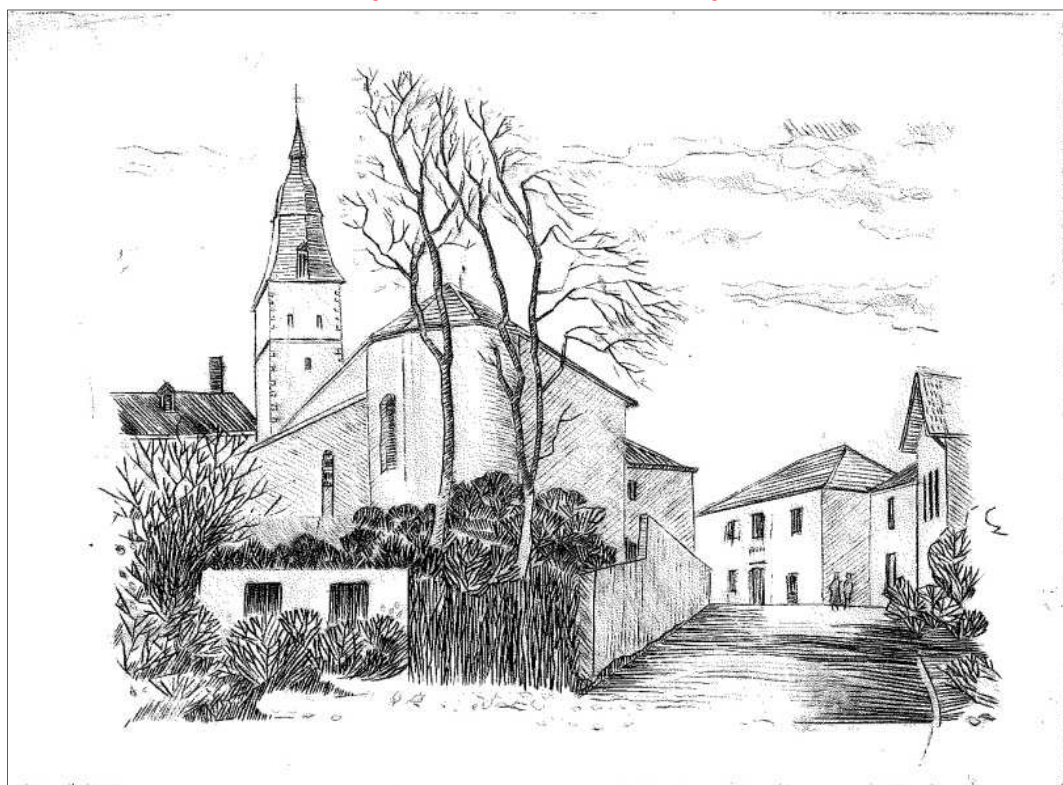
**Christophe OUATTARA**

Prêtre coopérateur  
dans la Paroisse  
Saint-Pierre-des-Luys

*En résidence au Presbytère  
d'Amou.*

**Courriel : [spl40@free.fr](mailto:spl40@free.fr)**

**Site : [spl40.free.fr](http://spl40.free.fr)**



Gravure au burin sur cuivre par Michel Fleury. (Dessin offert à la commune le 27-12- 2003)

## **LA MAIRIE**

**MAIRE :**

**SECRETAIRES DE MAIRIE :**

**OUVERTURE :**

**ADRESSE :**

**TELEPHONE :**

**COURRIEL :**

**SITE INTERNET:**

**Jean DARRASPEN**

**Cathy GUILLENTEGUY, Christine JAMMET, Catherine SEIGNE**

lundi au samedi inclus, de 9 h à 12 h exclusivement

Téléphone sur répondeur l'après-midi

57 Avenue de la Poste 40360 TILH

05 58 89 31 15

**[mairie.tilh@wanadoo.fr](mailto:mairie.tilh@wanadoo.fr)**

**[www.tilh.fr](http://www.tilh.fr)**





## LA BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque communale de Tilh est devenue Intercommunale le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Elle continue à être gérée par Mesdames Isabelle Ruiz (Responsable des bibliothèques intercommunales), Christine Jammet, Gisou Darrieutort, Odile Dubrocas, Claudette Salaud, Mariannick Tournis.

**OUVERTURE** : **lundi de 16 h à 18 h et samedi de 10 h à 12 h**

**COURRIEL** : **[biblio.tilh@orange.fr](mailto:biblio.tilh@orange.fr)**

**CONTACTS** : Mairie de Tilh, **05 58 89 31 15**

## CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

**Tél** : **05 58 98 38 39**

**Site** : **<http://www.ccpouillon.fr>**

**Horaires et périodes d'ouverture de l'annexe du Centre à Tilh**

Mercredi de 12 h 10 à 19 h pendant la période de classe

Les inscriptions pour le mercredi doivent être effectives avant le vendredi soir précédent.

**Horaires et périodes d'ouverture du Centre à Pouillon**

**Vacances scolaires** : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h

**Fermeture** : les week-ends et jours fériés, les vacances de Noël et la dernière semaine d'août.

**Rappel** : le bus pour le Centre de loisirs de Pouillon passe devant l'ancienne Poste le matin à 8 h 50 et le soir à 17 h 40.



## GARDERIE PERISCOLAIRE

**Gardiennes** : **Edith CASSEN et Nathalie BEAUDUIN**

Avant et après la classe au prix horaire de 0.85 €.

Avant 8 h 30 le matin, et après 17 h le soir jusqu'à 19 h.

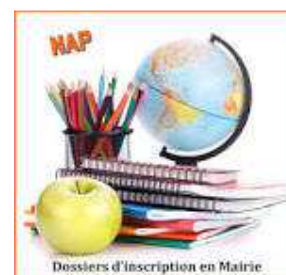
**Horaires d'ouverture** : **7 h à 19 h**



## NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

**Animatrices** :  
**Josie DUPOUY**  
**Sandrine GUILLEVIC**  
**Edith CASSEN**  
**Laure TASTET**  
**Nathalie BEAUDUIN**

**Horaires** :  
 de 15 h 45 à 16 h 30  
 Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.



## CANTINE SCOLAIRE

Cantinière :

Laure TASTET

Tarif :

au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour 1 repas :

-1 enfant : 2.35 €

-2enfants : 2.30 €

-3 enfants : 2.25 €



## ECOLE

(Regroupement Pédagogique des Arrigans)

OSSAGES :

**Lionel BARGELES**

MOUSCARDES :

**Agnès BOUCHARD**

Camille GIMENO

Tél : 05 58 98 07 20

ESTIBEAUX :

Tél : 05 58 98 06 59

**Isabelle LE CORRE**

TILH :

**Nathalie VERGNES**

Marina MARTINEZ

Odile DUBROCAS

Tél : 05 58 98 07 49

Richard LESPES / Laure MELIANDE

Tél : 05 58 89 85 18



## RAMASSAGE SCOLAIRE

Pour l'Ecole Primaire du RPI des Arrigans :

-Pour les grands, départ à 8 h 30, retour à 17 h

-Pour les petits d'Ossages, départ à 9 h, retour à 16 h 30

Pour le Collège de Pouillon :

-Départ devant la salle polyvalente à 7 h 50, retour à 17 h 30

Pour les Collèges et Lycées d'Orthez :

-Départ devant la salle polyvalente à 7 h 30, retour à 18 h 30

Pour les Collèges et Lycées de Dax :

-Aller à Pomarez ou Estibeaux et prendre la RDTL, départ à 7 h, retour à 18 h 40



## ASSISTANTES MATERNELLES

**DUBROCA Anaïs :**

-Maison Sesquet

-Tél : 06 07 33 69 64

-Site Internet : [www.nounou-top.fr](http://www.nounou-top.fr)

**SAINT GERMAIN Caroline :**

-1091 chemin de l'Amérique à TILH

-tél : 05 58 89 86 01



## LE POINT TRI

**Ce qui ne va pas dans les conteneurs de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place.**

34



## DECHETTERIES

**POMAREZ :** Chemin du Yout (zone artisanale)  
Ouverture lundi, mercredi, samedi de 9 h à 12 h 30  
Vendredi de 13 h 30 à 17 h

**AMOU :** (zone artisanale de Cabé, direction Gaujacq)  
Ouverture lundi, mercredi, samedi de 13 h 30 à 17 h  
Vendredi de 9 h à 12 h 30



**A la déchetterie, on trie pour mieux valoriser nos déchets**

## RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Le ramassage des ordures ménagères des conteneurs se fait le jeudi matin.



**Ce qui ne va pas dans les conteneurs d'ordures ménagères ou de tri doit être amené à la déchetterie et non laissé sur place sous peine d'une amende de 68 €.**

## ENEDIS (ex ERDF) Direction Territoriale des Landes

Adresse : 896, rue Monge BP99 – 40002 MONT DE MARSAN Cedex

**Dépannage-Sécurité :** 09 72 67 50 40



Suivi de factures, gestion de contrat, modifications techniques des contrats communaux, pannes :

**Appelez le N° du fournisseur figurant sur votre facture**

**Accueil distributeur :**

Particulier : 09 69 32 18 69

Professionnels : 09 69 32 18 70

Entreprise (>36Kva) : 09 69 32 18 99

Professionnels immob. et construction : 09 69 32 18 77

**Accueil producteur :**

>36Kva : 09 69 32 18 00

**Site internet :** [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

## EAU : SOGEDO



**ADRESSE :** 835 avenue de la Course Landaise  
40360 POMAREZ  
**Tél :** 05 58 55 39 60

## **URBANISME – CONSTRUCTION**

**Dans le courant de l'année 2017, l'urbanisme, actuellement traité par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) sera repris par la Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans ou un autre organisme.**

## **SUBDIVISION DE L'EQUIPEMENT - POLE URBANISME**

(Certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables à déposer en Mairie)

**Responsable :** M.Denis ARCHAMBAUD

**ADRESSE :** Direction Départementale de l'Equipelement- Unité Territoriale d'Aménagement (UTA Centre)  
5 rue d'Aspremont  
BP 342 40107 DAX

**Tél :** 05 58 56 65 16

**Courriel :** [dax.dde-des-landes@equipement.gouv.fr](mailto:dax.dde-des-landes@equipement.gouv.fr)



## **VOIRIE DEPARTEMENTALE**

**Responsable :** M. DANGOUMAU

**ADRESSE :** Direction Départementale de l'Equipelement  
UTDC de TARTAS  
505 rue Chanzy – 40400 TARTAS

**Tél :** 05 58 73 40 70



## **SERVICES D'AIDE AUX PERSONNES AGEES**

### **REPAS ET TELEALARME**



**PORTAGE DES REPAS A DOMICILE** Tarif : 6.70 € le repas

Repas fournis par la maison de retraite de Pouillon, sous l'égide de la Communauté de Communes.

Pour toute demande, s'adresser à la Mairie de Tilh, sachant qu'il faut commander au minimum 3 repas par semaine.

**TELEALARME :** S'adresser à la Mairie. Service mis en place par le Conseil Départemental des Landes avec l'aide de la Communauté de Communes de Pouillon.

-**Tarif :** 60 € par an avec remise en fonction des revenus.

## **AIDE MENAGERE A DOMICILE**

### **C.I.A.S.**

-60 Allée du Marais

40290 MISSON

-Tél : 05 58 98 89 10

### **A.D.M.R.**

-66 rue Moulin

40330 AMOU

-Tél : 05 58 89 24 75

**La décision de choisir le CIAS, l'ADMR ou un autre organisme agréé dépend de chaque famille qui doit en informer la Mairie.**

## **SERVICES MEDICO-SOCIAUX**

### **MEDECINS**



**AMOU :** Tél 05 58 89 00 65

Docteur DARMAILLAC-CHEMINADE Véronique

Docteur DARMAILLAC Guillaume

Docteur DUCASSE(SOUSSOTTE) Karine

Docteur GUICHENUY-MASSIE Marie-Vincente

Docteur LALANNE Matthieu

**POMAREZ :** Tél 05 58 89 29 09

Docteur LAFARGUE Brigitte

Docteur LAFARGUE Patrick

Docteur SIBAI Mehdi

**HABAS :** Tél 05 58 98 89 90

Docteur DAUBIGNY Bruno

Docteur LANSON Pierre

Docteur LANSON-GRELIER Nelly



### **CABINETS D'INFIRMIERES**

**AMOU :** Tél 05 58 89 24 04

7, rue de la Técoûère

DEYRIS Mme

LESPES Mme

DARROUZES Mme

ROCHELET Mme

**POMAREZ :** Tél 05 58 89 82 15

35, route de Castel-Sarrazin

LEBEL

FARGUES

HILLOTTE

**AMOU :**

Tél 06 71 44 94 47

74, allée des sports

DUFOURCQ Thérèse

GIGNOL Karine

**HABAS :**

Tél 05 58 98 03 19

211, route de la Gare

CONDRO M.

LABORDA M.

LANUSSE M.



**TILH :** Tél 06 46 36 11 26  
24, avenue de la Poste  
GALIN Maïté  
HAURAT Aurélie



### SERVICE SOCIAL DE POUILLON

**POUILLON :** Tél 05 58 98 21 87  
BASTIN Pascale : Assistante sociale  
Permanence téléphonique lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 10 h

### CABINET DE SHIATSU

Tél 06 72 78 80 29  
24, avenue de la Poste  
40360 TILH  
DULAY Stéphanie



### CABINET DE PSYCHOPRATICIENNE

Tél 06 59 30 17 49 courriel : magalie29@yahoo.fr  
2 rue du gave  
64300 ORTHEZ  
EDME-SALIOU Magali



### TARIFS COMMUNAUX 2017

#### PHOTOCOPIES

A4 Noir et Blanc	0.10 €	A4 Couleur	0.50 €
A4 Noir et Blanc	0.15 € Recto Verso	A4 Couleur	0.75 € Recto Verso
A3 Noir et Blanc	0.15 €	A3 Couleur	1.00 €
A3 Noir et Blanc	0.25 € Recto Verso	A3 Couleur	1.25 € Recto Verso

Les télécopies (fax) sont remplacées par des envois par courriel (internet), **gratuitement**.  
Pensez toutefois à noter scrupuleusement les adresses courriel de vos correspondants.

#### LOCATIONS DE SALLES

##### SALLE POLYVALENTE :

Caution : 450 €  
Sans cuisine : 80 €  
Avec cuisine : 150 €

##### SALLE DES ASSOCIATIONS :

Caution : 450 €  
Sans cuisine : 80 €  
Avec cuisine : 120 €

### CONCESSIONS CIMETIERE (perpétuelles)



- Concession perpétuelle : 40 € / m<sup>2</sup> plus 25 € de droits d'enregistrement
- Modules forfaitaires de 1 m x 2.50 m ou 2 m x 2.5 m ou 3 x 2.5 m,  
soit 2.50 m<sup>2</sup> : 100.00 € + 25.00 €  
ou 5.00 m<sup>2</sup> : 200.00 € + 25.00 €  
ou 7.50 m<sup>2</sup> : 300.00 € + 25.00 €

## CONCESSIONS ESPACE CINERAIRE (15 ans ou 30 ans)

-Accès au Jardin du souvenir :	100.00 €		
-Case de 1 urne pour 30 ans :	400.00 €	-Case de 1 urne pour 15 ans :	200.00 €
-Case de 2 urnes pour 30 ans :	500.00 €	-Case de 2 urnes pour 15 ans :	250.00 €
-Case de 3 urnes pour 30 ans :	600.00 €	-Case de 3 urnes pour 15 ans :	300.00 €
-Case de 4 urnes pour 30 ans :	700.00 €	-Case de 4 urnes pour 15 ans :	350.00 €



## TIMBRE FISCAL POUR PASSEPORT BIOMETRIQUE

-Mineurs de moins de 15 ans :	17.00 €
-Mineurs de 15 ans et plus :	42.00 €
-Majeurs :	86.00 €

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour renouveler votre **Carte d'Identité**, vous devez apporter à la mairie **vosre ancienne carte** et les documents ci-après listés :

### -Cas n°1 – Vosre ancienne carte est plastifiée (1)

\*Un justificatif de domicile (acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, avis d'imposition, facture d'énergie ou de téléphone fixe, et si vous n'en avez pas, une facture au nom de la personne qui vous héberge accompagnée de sa carte nationale d'identité.

\*2 photos conformes aux normes en vigueur (photographe conseillé)

### -Cas n°2 – Vosre ancienne carte est cartonnée (2) ou plastifiée (1) mais périmée depuis plus de 2 ans

\*Un justificatif d'état civil (copie acte de naissance avec filiation délivré par votre Mairie de naissance **et les pièces listées au cas n°1**

**Délai d'obtention :** actuellement le délai variable, peut être **de 15 jours à 2 mois**, après que votre dossier complet ait été transmis à la Préfecture des Landes par la Mairie. Nous vous prévenons dès que votre carte est arrivée.

**A savoir :** la Carte Nationale d'Identité est gratuite, mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25.00 € si l'ancienne carte ne peut être présentée.

-(1) : C'est un titre dit « **sécurisé** »

-(2) : C'est un titre dit « **non sécurisé** »

La durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est de 15 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les personnes majeures.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales.

**La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre de chaque année pour pouvoir voter l'année suivante.**

Pour s'inscrire, il faut se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité.

**A savoir :** A 18 ans, si les formalités de recensement militaire ont été accomplies, l'inscription est automatique.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est une démarche administrative à **caractère obligatoire**, Que doivent effectuer tous les jeunes gens (filles et garçons), dès l'âge de 16 ans révolus ;

**Comment et quand se faire recenser ?** Se présenter à la Mairie de son domicile le mois de ses 16 ans révolus muni du livret de famille. Un certificat de recensement est alors remis aux intéressés. La présentation de ce certificat sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (examens de l'Education nationale, permis de conduire).



## MAITRES DE CHIENS DANGEREUX : OBLIGATIONS

Si vous détenez un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie, vous devez : -vous présenter en Mairie pour effectuer une déclaration.  
-suivre une journée de formation pour obtenir votre permis de détention.

### Inscriptions et renseignements :

**CFPPA des Landes** Tél 05 58 98 71 38

Courriel: [cfppa.dax@educagri.fr](mailto:cfppa.dax@educagri.fr)



## ARTISANS, COMMERÇANTS, ENTREPRISES 2016

<b>ALLAL Bruno</b>	Isolation intérieure & par l'extérieur	06.33.84.58.62
<b>ART-e-DESIGN</b>	Création sites informatiques	06.60.81.01.46
<b>CAMPAGNE-IBARCQ B.</b>	Gîte et chambres d'hôtes	05 58 89 37 49
<b>CASTAING Arnaud</b>	Plants maraîchers, aromatiques, vivaces, biologiques	06 88 90 31 88
<b>CLERGEAT Martine</b>	Brûlerie du Béarn - Cacahuètes, café	06.63.48.54.98
<b>CRUICKSHANK Alasdair</b>	Goudronnage	05.58.55.34.30
<b>DUBROCA Christophe</b>	Boulangerie-pâtisserie « Le Fournil de Chalosse »	06 62 47 90 59
<b>EDME-SALIOU Magali</b>	Psychopraticienne	06 59 30 17 49
<b>ENCINAS François</b>	Sculpteur sur Bois / Menuiserie	05.58.89.32.03
<b>KIWI Construction</b>	Bâtiments	06.11.80.21.86
<b>LAGARDERE Roland</b>	Coiffure Hommes-Femmes	05.58.89.35.67
<b>LARROUTURE SARL</b>	Transports routiers de marchandises	05.58.89.33.11
<b>LATASTE Benoît</b>	Peintre en bâtiments	05.58.55.36.82
<b>LAVIELLE Christophe</b>	Garagiste	05.58.89.31.59
<b>LAVIELLE Franck</b>	Climatisation et électricité VL, PL, Agri, TP	06 23 77 34 25
<b>LERUEZ Sébastien</b>	Charpentier	06 13 15 08 75
<b>LOU CAN</b>	Pension canine	05 58 55 31 95
<b>MIKA SERVICES</b>	Multiservices-Petites réparations	06 44 97 80 97
<b>OLIVIER Thierry</b>	Conseiller fiscal « ADVANTIM »	06 09 28 58 69
<b>POTTIER Nicolas</b>	Maraîcher biologique	06 87 75 09 22
<b>SAS AGRALIA</b>	Commerce de gros en céréales	05.58.55.39.10
<b>SAVEURS A DOMICILE</b>	Traiteur (Lesage)	06.80.72.30.56
<b>SHIATSU (Stéphanie 40)</b>	Autres personnels de santé	06.72.78.80.29
<b>SEGAS Frères</b>	Entreprise de Plâtrerie	05.58.89.36.14
<b>SUBERCHICOT Gérard</b>	Correspondant Sud-Ouest	05 58 98 32 37
<b>TERAFEU et TERAFOUR</b>	Poteries	05.58.55.31.60
<b>WD Menuiserie</b>	Menuisier	06.10.41.32.77



# SIETOM DE CHALOSSE

## Commune de Tilh - Bilan 2016



### Commune de Tilh Bilan 2016



#### Fiche d'identité SIETOM

Population : 77 171  
 Nombre de points tri : 1 pour 327 hab  
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 14 hab

#### Fiche d'identité de la commune

Population : 820  
 Nombre de points tri : 1 pour 410 hab  
 Nombre de conteneurs verres isolés : 0  
 Nombre de conteneurs OM : 1 pour 15 hab

#### La collecte ordures ménagères

Tonnage SIETOM : 16 109 tonnes  
 Ratio SIETOM en kg/hab : 209  
 Ratio national en kg/hab : 269

Tonnage commune : 171  
 (ratio SIETOM x population commune)  
 Jour(s) de collecte : **Jeudi**  
 depuis le 21 septembre 2015

#### Le compostage individuel

3 composteur(s) distribué(s) en 2016  
 85 foyers équipés soit 21 % de la commune

#### La collecte sélective

##### Evolution des collectes de la commune

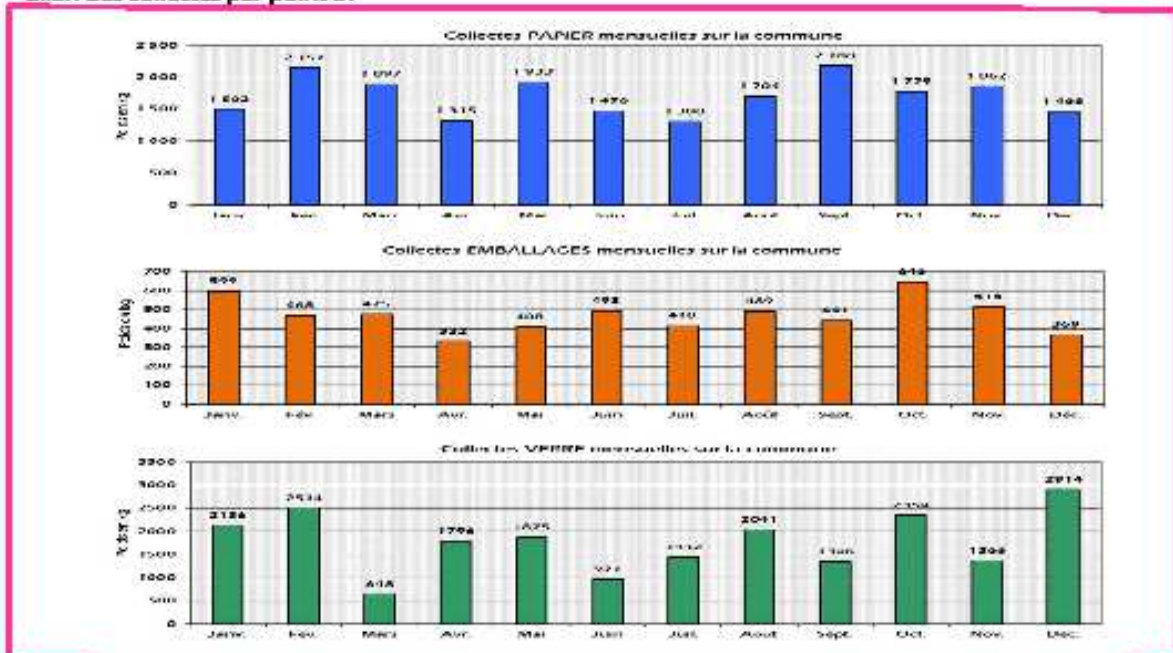


#### Bilan des collectes du SIETOM et de la commune

Matière	SIETOM		Commune		Ratio commune /ratio SIETOM
	Tonnage collecté	Ratio en kg/hab	Tonnage collecté	Ratio en kg/hab	
P	1 948 857	25,3	20 582	25,1	⊖
E	549 439	7,1	5 652	6,9	⊖
V	2 066 109	26,8	21 404	26,1	⊖

P= Papier E= Emballages V= Verre

#### Bilan des collectes par point tri



**FICHE DE CONTACT AVEC LA MAIRIE**

Si vous souhaitez donner votre avis sur ce bulletin, faites-le nous savoir en découpant et en remettant cette fiche remplie au secrétariat de mairie.

NOM :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Téléphone :.....

Portable :.....

Courriel :.....

**REMARQUE OU SUGGESTION :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....